



Ministère de la Santé et de l'Action Sociale  
Direction Générale de la Santé  
Direction de la santé de la mère et de l'enfant

## MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

CYCLE D'ACTION COMMUNAUTAIRE APPLIQUÉ AUX VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



### Formation des groupes communautaires Guide du formateur

Avril 2018







*La conception et la reprographie de ce document ont été rendues possibles grâce au soutien de l'Agence des États Unis pour le Développement International (USAID) à travers le projet USAID-NEEMA mis en oeuvre par IntraHealth et ses partenaires dont ChildFund pour le volet communautaire.*



# SOMMAIRE

Items .....	page
Sommaire .....	4
Sigles et abréviations .....	5
Introduction .....	6
Objectifs de la formation .....	7
Agenda de la formation .....	8
Seance introductive .....	10
Sous module 1. Définition des concepts de base .....	12
Session1. concepts de base .....	12
Session2. Importance d'une intervention sur les VBG .....	25
_Sous module II. Autodiagnostic des problèmes et besoins prioritaires de VBG.....	30
__Session1: importance de l'étape Autodiagnostic .....	31
__Session 2 : Identifier les problèmes liés aux VBG dans la communauté .....	32
__Session 3 : Analyser les problèmes de VBG .....	34
__Session 4 :Sélectionner les problèmes et besoins prioritaires des VBG .....	39
Sous module III. Elaboration du plan d'action de groupe .....	46
Session 1. Importance de l'étape d'élaboration du plan d'action de groupe .	46
Session 2. Démarche d'élaboration du plan d'action de groupe .....	47
Session 3. Coordination des activités au sein du groupe com .....	50
Session 4. Coordination des activités entre les 5 groupes com .....	51
Session 5. Démarche d'élaboration du plan d'action conjoint du site .....	52
Sous module IV. Mise en œuvre et suivi des plans d'action .....	54
Session 1. Importance de l'étape mise en œuvre et suivi des PAG.....	54
Session 2. Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de groupe .....	55
Session 3. Suivi du plan d'action conjoint par le comité de synergie .....	57
Sous module VI. Autoévaluation Mise en œuvre et suivi des plans d'action .....	58
Session 1. Importance de l'étape Auto-évaluation participative du groupe...	58
Session 2. Démarche d'auto-évaluation participative du groupe .....	59
Session 3. Auto-évaluation participative du groupe CAC/VBG .....	64

## Annexes

Supports d'autodiagnostic des groupes communautaires

Supports de planification des activités des groupes communautaires

Supports de suivi des groupes communautaires

Supports d'autoévaluation participative des groupes communautaires

## Sigles et acronymes

ACS : agent communautaire de santé

CAC Cycle d'action communautaire

CIPF : conférence internationale sur la population et le développement

DS : district sanitaire

ECD : Equipe cadre de district

ECR : equipe cadre de région

EDS : Enquête démographique de santé

GRP: gestionnaire régional de programme

ICP : infirmier chef de poste

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONG : organisation non gouvernementale

MFFE : Ministère de la femme , de la famille et de l'Enfant

MSAS : Ministère de la santé et de l'Action Sociale

PSSC: Programme de santé santé communautaire

SC : santé communautaire

SBCC : Social , Behavior Change communication

SF : sage –femme

TG : travaux de groupes

VBG : violence basée sur le genre

## INTRODUCTION

Au Sénégal, à l'image de la plupart des pays, les Violences Basées sur le Genre (VBG) ont longtemps été considérées comme un problème de société. Des efforts ont été consentis par l'état qui a procédé à la ratification de plusieurs conventions internationales dont la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1945) et la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CIPD, 1979). Le Plan Sénégal Émergent (PSE) intègre aussi la coordination des politiques liées au genre, à la protection des droits humains et à l'éradication de la violence faite aux femmes et aux enfants.

Les VBG sont multiples et multiformes: physiques, psychologiques ou morales, sexuelles, économiques ou émanant de pratiques socioculturelles. Le nombre de VBG ne cesse d'augmenter et les résultats des différentes études le prouvent : 56,8% des femmes ont déjà subi des violences physiques ; 69% des femmes ont déjà subi des violences psychologiques (*étude USAID/Neema, Nov 2017*) ; 60% des femmes sénégalaises considèrent qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme (EDS; MICS 2010-2011) ; plus de 30% des cas de violences faites aux femmes enregistrés dans les hôpitaux sont de nature sexuelle dont 33% de viols avec 36% de lésions vaginales (MFFE, 2016) ; 23 % des femmes 15-49 ans déclarent avoir été excisées avec des pics importants à Kolda (94%), Tambacounda (93%) et Saint-Louis (86%) ; 80% des abandons scolaires des filles à Tambacounda et Kolda seraient dûs à des grossesses et mariages précoces (*EDS continue 2013, UNICEF 2005*). Les victimes de VBG restent en général mal connues du fait de facteurs liés aux pesanteurs socioculturelles. Celles qui se manifestent n'ont pas recours aux structures formelles de justice et de protection civile. Le niveau de connaissances des communautés sur les VBG, leurs conséquences et les stratégies de recours des victimes pour la prévention et la protection est très faible.

Le Ministère de la santé et de l'action sociale (MSAS) a élaboré un protocole et défini un circuit de prise en charge des traumatismes dus aux VBG pour faciliter la prise en charge dans les structures sanitaires. Le Ministère de la famille a mis en place des comités départementaux de protection de l'enfance (CDPE) contre les VBG chez les garçons et filles mineurs. Cependant, il n'existe pas d'interventions spécifiques qui responsabilisent les communautés dans la prise en charge des VBG. Le MSAS se propose, avec l'appui du projet USAID/Neema, de développer une méthodologie d'intervention à base communautaire pour lutter contre les VBG. Le modèle du cycle de l'action communautaire est retenu pour organiser les communautés dans la prévention et la prise en charge des VBG au niveau des quartiers et villages.

Ce présent document est le guide du formateur des groupes communautaires. Il a pour but d'aider les prestataires de santé et les agents de développement communautaire à former et encadrer les groupes communautaires dans la mise en œuvre de l'intervention CAC/VBG. IL utilise une démarche par compétences et propose des méthodes et techniques de formation contextualisées. Le guide du formateur complète le guide de mise en œuvre du CAC/VBG qui décrit l'approche globale et les procédures harmonisées de l'intervention sur le CAC/VBG;

## OBJECTIFS DE FORMATION DES GROUPES

### Objectif général

A la fin de la formation , les membres de chaque groupe communautaire doivent être capables de développer et mettre en œuvre des activités spécifiques de lutte contre les violences basées sur le genre dans les communautés.

### Objectifs spécifiques

1. Distinguer les VBG des autres formes de violences
2. Identifier les formes de VBG qui existent dans sa communauté
3. Comprendre les causes et les conséquences possibles des VBG au niveau individuel, familial et communautaire
4. Sélectionner les problèmes prioritaires de VBG qui concernent chaque groupe communautaire ;
5. Mettre en œuvre des actions pertinentes pour résoudre les problèmes prioritaires de VBG identifiés
6. Identifier les partenaires et les actions de synergie nécessaires à une plus grande efficacité dans la mise en œuvre (comité de synergie ...)
7. Organiser le suivi , la coordination et le reporting de la mise en œuvre de activités planifiées (plan d'action de groupe, plan d'action conjoint du comité de synergie )
8. Procéder à une évaluation participative des plans d'action à la fin de la période ( cycle d'action )

## AGENDA FORMATION GROUPES

Horaires	Activités	Respon- sable
<b>J1</b>		
	<b>Orientation des groupes communautaires</b>	Formateur
9h30	<b>Séance introductive</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Bienvenue – Ouverture</li> <li>◆ Présentation , attentes des participants et normes de travail (toile d'araignée)</li> <li>◆ Normes de travail -objectifs et agenda de l'atelier</li> </ul>	Chef de village Formateur
11h15	<b>Pause-café</b>	
	<b>Sous module I: Concepts de base</b>	Encadreur
11h30	Session 1 : définition des concepts de base <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Concepts de genre et sexe (devinettes et exercices)</li> </ul>	
13h30	<b>Pause- déjeuner</b>	
14h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Concepts de base sur les violences basées sur le genre (histoires de vie)</li> </ul>	
17h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Différentes formes de VBG</li> <li>◆ Circuit de prise en charge des VBG</li> </ul>	
	Evaluation et Fin de la journée	Membres groupe
<b>J2</b>		
9h00	<i>Où en sommes-nous - Rappel des 5 étapes du CAC-VBG et activités de J1 Critères et formes de VBG</i>	Membres groupe
09h30	Session 2 : Importance d'une intervention sur les Violences Basées sur le Genre <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Importance des VBG ; Objectifs de l'intervention CAC VBG</li> <li>◆ Principes de base de l'intervention CAC VBG ; Etapes de mise en œuvre de l'inter- vention CAC VBG</li> </ul>	
11h15	Pause -café	
11h30	<b>Autodiagnostic des problèmes et besoins prioritaires de VBG</b>	
	<b>Sous module II- identification des problèmes et besoins prioritaires de VBG</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Session 1-Importance de l'étape autodiagnostic</li> <li>◆ Session 2: Identification des VBG qui existent dans la communauté (TG et plénière)</li> </ul>	Encadreur
14h00	Pause déjeuner	
14h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Session 3 : Analyse des problèmes de VBG qui existent dans la communauté (wax sa xalaat )</li> </ul>	
17h30	Evaluation et Fin de la journée	Membres groupe
<b>J3</b>		
9h00	<i>Où en sommes-nous - Rappel des 5 étapes du CAC-VBG et activités de J2</i>	Membres groupe
9h30	Session 4 : Sélection des problèmes et besoins prioritaires de VBG ; <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Application des critères de priorisation (tableau de priorisation)</li> <li>◆ Calcul des scores de priorités (<i>table de score</i>)</li> <li>◆ Classement des problèmes et besoins prioritaires (<i>cercle de priorisation</i>)</li> </ul>	
11h15	Pause –café	
11h 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Sélection des problèmes et besoins prioritaires de VBG (suite)</li> </ul>	
13h30	Pause déjeuner	
14h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Sélection des problèmes et besoins prioritaires de VBG (suite)</li> </ul>	
17h30	Evaluation et Fin de la journée	Membre groupe

J4		
9h00	<i>Où en sommes-nous - Rappel des 5 étapes du CAC-VBG et activités de J3</i>	Mbre groupe
9h30	Elaboration du plan d'action du groupe communautaire	
	<b>Sous module IV. Elaboration de plan d'action des groupes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Session1 : importance de l'étape d'élaboration du plan d'action du groupe</li> <li>◆ Session2 : Démarche d'élaboration du plan d'action du groupe</li> </ul>	
11h15	Pause –café	
11h 30	Elaboration du plan d'action du groupe (suite)	
13h30	Pause –déjeuner	
14h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Session3 : Coordination des actions du groupe communautaire Sélection du leader et de son suppléant (choix et tâches des leaders du groupe)</li> <li>◆ Session 4 :Coordination entre 5 groupes avec comité de synergie et ses taches Elaboration du plan d'action conjoint du comité de synergie</li> </ul>	
	Mise en œuvre et suivi	
15h30	Sous module IV : mise en œuvre et suivi <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Session 1 importance objectifs du suivi de la mise en œuvre</li> <li>◆ Session 2 : Canevas du suivi du PA du groupe communautaire</li> </ul> Sous module VI Autoévaluation participative <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Session 1 importance objectifs de l'étape autoévaluation participative</li> <li>◆ Session 2 : Démarche de l'autoévaluation participative du groupe com</li> </ul>	
17h30	Evaluation de l'atelier et Recommandations, Prochaines étapes et Clôture	Membre groupe Formateur

## SEANCE INTRODUCTIVE: OUVERTURE, OBJECTIFS AGENDA , NORMES DE TRAVAIL

### Objectifs

- 1-Permettre aux participants de se connaître et de partager leurs attentes personnelles par rapport à l'atelier
2. Comprendre les objectifs et les dispositions pratiques pour la formation des groupes
3. Établir des normes collectives de travail entre les membres du groupe et les facilitateurs

### Méthodes

- Questions/ réponses
- Brainstorming
- Exercices

### Supports

- liste des objectifs et agenda sur papier géant
- Rouleau laine
- Feuilles de flip shart et marqueurs

### Durée

Total 60 mn

## DÉROULEMENT

### Thème1. Ouverture et présentation des participants

#### A. Organisation de l'ouverture de la formation

- Procéder aux salutations en usage dans la communauté
- Souhaiter la bienvenue et remercier les participants
- Demander à un membre du groupe ou un membre de la communauté désigné de procéder à l'ouverture de l'atelier

#### B. PRESENTATION DES PARTICIPANTS : la TOILE D'ARAIGNEE

- Le facilitateur introduit comme suit : nous allons utiliser une technique particulière de se présenter , de partager ses attentes et les normes de travail durant la formation; la technique s'appelle "la toile d'araignée "
- Le facilitateur montre la technique : Il tient le rouleau de laine entre ses mains; demande aux participants de se lever en ordre un peu dispersé; il explique que chaque participant qui reçoit le rouleau doit se présenter : prénom et Nom; profession/ occupation; ce qu'il aime faire et ses attentes , propose 1 ou 2 normes de travail. Le facilitateur explique que les normes de travail permettent d'établir des règles de base pour le groupe afin de créer une ambiance de confiance , d'apprentissage et de partage idéal.
- Après s'être présenté, le/la participant (e) enroule le fil autour de ses pieds ou ses hanches et passe le rouleau à un autre participant de son choix. Tous les participants procèdent de la même façon, de manière à former une 'toile d'araignée'.
- Le facilitateur remet le rouleau de laine à un participant et lui demande de se présenter comme indiqué .
- Le facilitateur ou un autre facilitateur note sur une feuille flip shart vierge les attentes et les normes de travail.
- A la fin du processus, le facilitateur demande aux membres du groupe d'interpréter la toile ainsi formée par rapport aux objectifs d'un groupe qui travaille ensemble : esprit d'équipe, nécessité d'agir ensemble, solidarité, entraide, dépendance mutuelle, ordre, organisation, discipline...

## Thème2. Présentation des objectifs et définition des normes de travail

### A. Présentation pour des objectifs et de l'agenda de la formation

Le facilitateur procède comme suit :

- Prendre les objectifs de la formation des groupes; lire à haute voix chacun des objectifs de la formation ;
- Faire le lien avec les attentes personnelles des participants inscrites sur le flip chart : commenter les attentes en rapport avec les objectifs de la formation; expliquer les correspondances entre les attentes et les objectifs qui doivent être couverts au terme des 4 jours de formation.
- Présenter et commenter l'agenda de l'atelier ; Demander si les participants ont des questions, observations ou commentaires sur l'agenda et le déroulement des activités ; clarifier ou ajuster.
- Expliquer les dispositions pratiques et administratives pour l'atelier (perdiem, pause-café, pause déjeuner, localisation des toilettes , informations diverses...)

### B. Définition des normes collectives de travail pendant la formation

- ⇒ **Le facilitateur lit sur le flip chart les normes proposées ; les participants valident , complètent ou modifient s'il y a lieu.**
- ⇒ **Le facilitateur doit s'assurer que certaines normes importantes sont discutées et validées:**
  - Ne pas juger ; Respecter les opinions et les sentiments des autres ; honnêteté et franchise dans les échanges ...
  - S'écouter les uns les autres (Ne pas interrompre quelqu'un quand il parle); Eviter "les poches de bavardage" ; Ne pas parler pour les autres ; Éteindre les téléphones portables ou répondre en dehors de la salle ;
  - Respecter les horaires définies dans l'agenda : venir à l'heure; partir à l'heure, ne pas sortir pendant les séances sauf nécessité ou cas urgents .
- ⇒ **Quand le groupe a accepté toutes les normes, demander à un participant d'afficher la liste des normes collectives sur un mur de la salle (la liste restera affichée pendant toute la durée de l'atelier).**

### C. Clôturer la session introductive

Le facilitateur explique aux participants qu'ils vont maintenant passer au contenu technique de l'atelier comme prévu dans l'agenda. Il indique que la 1ere partie de l'atelier est de discuter et réfléchir sur les concepts de base qui seront utilisés pendant la formation: notions de sexe et genre; violence ; violence basée sur le genre ...

## Sous module: CONCEPTS DE BASE

### Objectifs

1. Comprendre les concepts de genre, sexe, violence et violence basées sur le genre (VBG)
2. Différencier la violence basée sur le genre des autres formes de violences
3. Expliquer l'importance d'une implication des communautés dans la lutte contre les VBG
4. Décrire les 5 principales étapes de mise en œuvre d'une intervention communautaire sur le VBG qui utilise le modèle du cycle d'action communautaire (CAC/VBG)

### Méthodes

- Brainstorming
- Mini exposé
- Questions/ réponses
- Exercices

### Supports

- Guide du formateur
- Affiche sur les étapes du CAC
- Histoires de vie
- Feuilles de flip chart et marqueurs

### Durée

Total 90 mn

## DÉROULEMENT

### Session 1.: Définition des concepts de base

#### Thème 1: Concepts de genre et sexe

#### A. Mini exposé

**Le facilitateur introduit comme suit:** il explique qu'il y a différents types de rapports, relations ou pratiques qui existent ou peuvent exister entre les êtres humains ou les membres d'une communauté. Les types de rapports ou relations ou pratiques peuvent varier en fonction de l'époque, du contexte ou de la société dans laquelle on se trouve. Ils définissent comment on se comporte en société et les rapports entre les personnes (entre les hommes et les femmes, les enfants, les adultes...). Il est important de bien les connaître et les comprendre pour pouvoir les améliorer et promouvoir un développement plus équitable de la société. Les différences entre les sexes (femmes et hommes) ou selon l'âge (enfant, adolescent jeune, adulte) sont les plus couramment constatées. D'autres différences peuvent exister selon l'occupation professionnelle, le statut social.

#### B. Exercices de devinettes ("tiaux")

*Le facilitateur explique qu'il va procéder à des 'tiaux' (devinettes) qui illustrent des formes et types de relations définies ou qui existent entre les membres de la communauté. Le facilitateur répartit les participants en 2 groupes (A et B) et présente les règles du jeu.*

*Règles du jeu: 1 - le facilitateur pose une question au groupe A qui doit répondre 2- Si le groupe A trouve la réponse, il gagne 1 point et passe la main au groupe B; 3 S'il ne trouve pas la bonne réponse, il passe la main au groupe B; si le groupe B trouve la réponse correcte, il gagne le double de points (2 points). Si aucun des groupes ne peut donner une réponse correcte, le facilitateur donne la réponse et la discute avec les membres des 2 groupes. Le groupe qui totalisera plus de points sera déclaré vainqueur et sera ovationné.*

## **1. Sexe**

Le facilitateur demande: *Comment définit-on le type de différence qui existe dès la naissance entre un homme et une femme ; cette différence est retrouvée même chez les animaux (male ou femelle) ? Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact ; attribuer les points et faire la synthèse*

Synthèse : le sexe désigne les différences qui existent dès la naissance entre les individus et qui font qu'ils sont soit homme, soit femme. C'est la même chose qu'on retrouve chez les animaux (mâle ou femelle). "On naît avec "(c'est un fait biologique).

## **2. Genre**

Le facilitateur demande: *Comment définit-on les types de relations ou rapports établis entre l'homme et la femme ou entre l'adulte et l'enfant ou entre différents membres de la communauté ? Ya t-il une différence établie entre un homme et une femme au sein de la société?*

*Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact ; attribuer les points et faire la synthèse*

Synthèse : **le genre** désigne les attributions définies par la société pour un individu ou un groupe d'individus selon le sexe (homme et femme), l'âge, le statut social ou toute autre spécificité liée à sa personne. C'est les différences établies dans les communautés et entre membres de la communauté. Ces différences sont en général inégalitaires et privilégient une caractéristique (ex: homme) au détriment d'une autre caractéristique (ex: femme)

## **3. Inégalité du genre**

Le facilitateur demande: *comment appelle t-on une situation dans laquelle une personne ou un groupe de personnes ne peut accéder aux ressources ou exercer un pouvoir dans la communauté du fait de son sexe, âge, statut social ou toute autre caractéristique liée à la personne ou groupe de personnes*

*Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact , attribuer les points et faire la synthèse*

Réponse: C'est lorsqu'une personne ou un groupe de personnes ne peut accéder ou subir une différence dans l'accès aux ressources, aux opportunités; à d'autres avantages ou encore ne peut décider d'elle-même du fait de son sexe, âge, d'orientation sexuelle et/ou toute autre spécificité ou caractéristique.

## **4. Violence**

Le facilitateur demande: *comment appelle t-on un acte dans lequel une personne fait mal à une autre personne (ou à soi-même) en utilisant de façon volontaire (ou involontaire) sa force physique , morale ou son pouvoir?*

*Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact , attribuer les points et faire la synthèse*

Synthèse : La violence c'est quand on utilise volontairement la force ou son pouvoir pour faire du mal à autrui ou à soi-même.

## **5. Traumatisme**

Le facilitateur demande: *comment appelle –ton les conséquences immédiates ou à long terme issues d'un acte de violence ?*

*Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact , attribuer les points et faire la synthèse*

Synthèse : le traumatisme est un ensemble de manifestations locales ou générales provoquées par une action violente sur le corps et ou l'esprit.

Synthèse sur les exercices de devinettes: demander aux participants , à tour de rôle ce qu'est: le sexe, le genre, l'inégalité de genre; la violence. Demander aux autres participants d'approuver, de corriger ou de compléter s'il y a lieu. Ovationner les 2 groupes pour leurs performances. Cloturer en rappelant les définitions du sexe, genre, inégalité du genre et la violence. Passer à l'exercice C.

## C. Exercices

Le facilitateur explique aux participants, qu'ils vont procéder à des exercices . IL trace un tableau avec 3 colonnes : 1<sup>ère</sup> colonne : la différence établie entre membres de la communauté ; 2e colonne : genre ; 3e colonne : sexe. Il inscrit dans la 1ere colonne les 11 énoncés ci-dessous. Il demande aux participants de dire si chaque énoncé correspond au genre (habitude sociale ) ou au sexe (on naît avec)

Différences établies entre membres d'une communauté	Genre	Sexe
Les femmes doivent rester à la maison pour éduquer les enfants		
les garçons /hommes doivent travaillent dur et nourrir leur famille		
Un homme ne doit pas pleurer quelque soit la situation		
les filles /femmes restent au foyer et s'occupent des travaux domestiques		
Les filles voient leurs règles /menstrues chaque mois		
Les filles n'ont pas besoin d'une éducation poussée comme elles sont appelées à être entretenues par leurs maris		
Les filles/femmes portent une grossesse, accouchent et allaitent		
les garçons/hommes produisent du sperme		
Les femmes doivent aller chercher de l'eau pour la famille quelque soit la distance		
Un/une enfant handicapé (e) doit être gardé à la maison comme il/elle constitue une source de richesse ou de malheur aux parents		

## Thème 2 : Concepts de violence basée sur le genre (VBG)

### A. Exposé introductif

Le facilitateur explique: Nous allons discuter de différents types de violences qui peuvent arriver dans la communauté. Je vais vous rapporter une à une différents cas rencontrés ailleurs mais qui auraient pu se passer dans vos communautés. Je vais vous demander de discuter chaque cas comme vous le pensez et comme vous le ressentez. Je souhaite que vous tous participiez activement à la discussion. Toutes les opinions sont bonnes, pertinentes et acceptables. N'hésitez pas donc à donner votre point de vue.

### B. Présentation et discussions des histoires de vie

#### Histoire N° 1 : Un homme refuse de donner à sa femme enceinte l'argent pour qu'elle aille faire ses visites prénatales alors qu'il en a les moyens

1-Présenter l'histoire : « **Un homme refuse de donner à sa femme enceinte l'argent pour qu'elle aille faire ses visites prénatales alors qu'il en a les moyens**»

2-Clarifier la compréhension : Le facilitateur demande aux participants : Avez-vous compris l'histoire ? Si non il clarifie en expliquant de nouveau l'histoire.

3-Vérifier si l'histoire est cohérente par rapport à l'expérience des participants : est-ce que c'est déjà arrivé dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que ça peut arriver dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que les participants ont déjà entendu parler d'une histoire pareille ? Si non, le facilitateur aide les participants à l'adapter à leur réalité.

4- Vérifier ce que les participants pensent globalement de l'histoire : Il demande aux participants leur opinion par rapport à la réaction du mari ? Est-ce que la réaction du mari est normale, anormale, excessive... ? Pourquoi la réaction du mari est normale ? Pourquoi la réaction du mari est anormale ? Est-ce que la réaction du mari est justifiée, injustifiée ? Pourquoi la réaction du mari est justifiée ? Pourquoi la réaction du mari n'est pas justifiée ?

5- Vérifier si les participants pensent que le comportement du mari crée de la souffrance chez sa femme : Demander aux participants si le comportement du mari occasionne de la souffrance chez la femme enceinte ? Discuter les types de souffrance qui existent : souffrance physique (parce que ça blesse le corps et/ou ça fait mal au corps et/ou ça laisse des traces sur le corps) ? Souffrance psychologique ou morale (parce que ça témoigne d'un mépris et/ou d'un manque de considération et/ou parce que ça dévalorise la personne et/ou ça blesse la personne dans son amour propre ou son orgueil) ? Quelle est la nature de la souffrance occasionnée par le comportement du mari ? Si les participants pensent qu'il n'y a pas de souffrances, discuter pourquoi ?

6- Vérifier si les participants pensent que l'acte est délibéré, volontaire ou non : Demander aux participants: est-ce que le mari a fait exprès de ne pas donner l'argent des soins à sa femme enceinte ? est ce qu'il aurait pu avoir un autre comportement ? Que pensent les participants de ce comportement ?

7-Vérifier avec les participants dans quel but le mari refuse de donner l'argent des soins à sa femme enceinte :Demander aux participants dans quel but le mari refuse de donner l'argent des soins à sa femme enceinte ? Est-ce que c'est pour lui montrer qu'il est le plus fort ? Est-ce que c'est parce qu'il est le seul à disposer de ressources ? Est-ce que c'est pour lui montrer que c'est lui qui détient le pouvoir de décision ou qu'il est le maître ? Est-ce que c'est pour la dévaloriser (montrer que sans lui, elle n'est rien ou ne peut rien) ? autres raisons ? Demander aux participants d'argumenter leur point de vue.

8-Vérifier si les participants pensent que l'acte a été fait à cause de certaines caractéristiques liées à la femme : Demander aux Participants : Est-ce que le mari a refusé de donner l'argent des soins à sa femme enceinte parce qu'elle n'a pas de ressources qui lui sont propres ? Parce qu'elle dépend de lui ? Parce que la grossesse est une affaire de femme et le mari ne se sent pas concerné ? Autres raisons ? Laisser les participants argumenter et discuter entre eux.

9-Faire la synthèse des discussions des participants sur la base des points suivants : est-ce que l'acte crée de la souffrance chez la femme ? Si oui, est ce que cette souffrance est physique, psychologique ou les 2 ? Est-ce que l'acte du mari est volontaire ? Est-ce que le mari a refusé de donner l'argent des soins à sa femme enceinte dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ? Est-ce que le mari a refusé de donner l'argent des soins à sa femme enceinte parce que c'est une femme qui dépend de lui et/ou pour autre chose?

10- Conclure en expliquant aux participants : pour dire qu'un acte donné est une VBG, il faut réunir 4 conditions :

1-l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique (le refus du mari de donner l'argent à sa femme enceinte est une violence parce qu'elle crée de la souffrance morale)

2-L'acte est volontaire (le mari a délibérément refusé de donner l'argent des soins à sa femme enceinte)

3-L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire (le mari refuse de donner l'argent des soins à sa femme enceinte pour lui montrer qu'il est le plus fort et que c'est lui qui a le pouvoir et ou les ressources .....

4-L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes (la femme est enceinte / vulnérable, elle n'a pas de ressources propres, elle est en position de faiblesse économique ...).

Demander aux participants de conclure sur ces bases s'il s'agit ou non d'une VBG : le cas présenté réunit les 4 conditions qui définissent une VBG.

## Histoire N° 2 : Un adolescent déclare son amour à une fille; la fille lui demande de la laisser tranquille; le garçon l'insulte

1-Présenter l'histoire : « **Un adolescent déclare son amour à une fille; la fille lui demande de la laisser tranquille; le garçon l'insulte** »

2-Clarifier la compréhension : Le facilitateur demande aux participants : Avez-vous compris l'histoire ? Si non il clarifie en expliquant de nouveau l'histoire.

3-Vérifier si l'histoire est cohérente par rapport à l'expérience des participants : est-ce que c'est déjà arrivé dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que ça peut arriver dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que les participants ont déjà entendu parler d'une histoire pareille ? Si non, le facilitateur aide les participants à l'adapter à leur réalité

4-Vérifier ce que les participants pensent globalement de l'histoire : Il demande aux participants leur opinion par rapport à la réaction de l'adolescent, de l'adolescente ? Est-ce que la réaction de l'adolescent est normale, anormale, excessive... ? Pourquoi la réaction de l'adolescent est normale ? Pourquoi la réaction de l'adolescent est anormale ? Est-ce que la réaction de l'adolescent est justifiée, injustifiée ? Pourquoi la réaction de l'adolescent est justifiée ? Pourquoi la réaction de l'adolescent n'est pas justifiée ? Est-ce que la réaction de l'adolescente est normale, anormale, excessive... ? Pourquoi la réaction de l'adolescente est normale ? Pourquoi la réaction de l'adolescente est anormale ? Est-ce que la réaction de l'adolescente est justifiée, injustifiée ? Pourquoi la réaction de l'adolescente est justifiée ? Pourquoi la réaction de l'adolescente n'est pas justifiée

5-Vérifier si les participants pensent que le geste du garçon crée de la souffrance chez la fille : Demander aux participants si l'insulte du garçon occasionne de la souffrance ("metitt") chez la fille ? Discuter les types de souffrance qui existent : souffrance physique (parce que ça blesse le corps et/ou ça fait mal au corps et/ou ça laisse des traces sur le corps) ? Souffrance psychologique ou morale (parce que ça témoigne d'un mépris et/ou d'un manque de considération et/ou parce que ça dévalorise la personne et/ou ça blesse la personne dans son amour propre ou son orgueil) ? Quelle est la nature de la souffrance occasionnée par l'insulte du garçon à la fille ? Si les participants pensent qu'il y a aucune souffrance ("metitt"), discuter pourquoi.

6- Vérifier si les participants pensent que l'acte est délibéré, volontaire ou non : Demander aux participants : est-ce que le garçon a fait exprès d'insulter la fille ? est ce qu'il aurait pu ne pas le faire ? Que pensent les participants de ce comportement ?

7-Vérifier avec les participants pourquoi le garçon a insulté la fille : Demander aux participants si le garçon a fait exprès d'insulter la fille ? Est-ce que c'est pour la forcer à accepter son amour ? Est-ce que c'est pour lui montrer qu'il est le plus fort ? Est-ce que c'est pour la détruire ou la dévaloriser? Autres raisons ? Demander aux participants d'argumenter leur point de vue.

8-Vérifier si les participants pensent que l'acte a été fait à cause de certaines caractéristiques liées à la fille Demander aux Participants : Est-ce que le garçon a insulté la fille parce que c'est une fille (sexe féminin) ? et/ou parce qu'elle est jeune ? et/ou pour d'autres raisons liées à la fille (attitudes, habillement, autres)?

9 - Faire la synthèse des discussions des participants sur la base des points suivants : est-ce que l'acte crée de la souffrance chez la fille ? Si oui, est ce que cette souffrance est physique, psychologique ou les 2 ? Est-ce que l'acte du garçon est volontaire ? Est-ce que le garçon a insulté la fille dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ? Est-ce que le garçon a insulté la fille parce que c'est une fille et/ou pour autre chose (âge, attitudes, habillement, autres)?

10- Conclure en expliquant aux participants : pour dire qu'un acte donné est une VBG, il faut réunir 4 conditions :

1. Le mot ou l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique (l'insulte du garçon fait mal à la fille et crée une souffrance morale)
2. L'acte est volontaire (le garçon a délibérément insulté la fille)
3. L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire (le garçon a insulté la fille pour lui montrer qu'il est le plus fort et/ou la dévaloriser)
4. L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes (le garçon a insulté la fille parce que c'est une fille ...).

Demander aux participants de conclure sur ces bases s'il s'agit ou non d'une VBG : le cas présenté réunit les 4 conditions qui définissent une VBG

### **Histoire N° 3 : « un homme revient des champs et trouve que le repas n'est pas prêt; il bat sa femme »**

1-Présenter l'histoire : « un homme revient des champs et trouve que le repas n'est pas prêt ; il bat sa femme »

2-Clarifier la compréhension : Le facilitateur demande aux participants : Avez-vous compris l'histoire ? Si non il clarifie en expliquant de nouveau l'histoire.

3-Vérifier si l'histoire est cohérente par rapport à l'expérience des participants : est-ce que c'est déjà arrivé dans la communauté ou dans une autre communauté ? ou est-ce que ça peut arriver dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que les participants ont déjà entendu parler d'une histoire pareille ? Si non, le facilitateur aide les participants à l'adapter à leur réalité.

4-Vérifier ce que les participants pensent globalement de l'histoire : Il demande aux participants leur opinion par rapport à la réaction de l'homme ? Est-ce que la réaction de l'homme est normale, anormale, excessive... ? Pourquoi la réaction de l'homme est normale ? Pourquoi la réaction de l'homme est anormale ? Est-ce que la réaction de l'homme est justifiée, injustifiée ? Pourquoi la réaction de l'homme est justifiée ? Pourquoi la réaction de l'homme n'est pas justifiée ?

5-Vérifier si les participants pensent que le geste de l'homme crée de la souffrance chez la femme : Demander aux participants si les coups du mari occasionnent de la souffrance chez la femme ? Discuter les types de souffrance qui existent : souffrance physique parce que ça blesse le corps et/ou ça fait mal au corps et/ou ça laisse des traces sur le corps ? Souffrance psychologique ou morale parce que ça témoigne d'un mépris et/ou d'un manque de considération et/ou parce que ça dévalorise la personne et/ou ça blesse la personne dans son amour propre ou son orgueil ? Quelle est la nature de la souffrance occasionnée par les coups du mari à sa femme ?

6-Vérifier si les participants pensent que l'acte est délibéré, volontaire ou non : Demander aux participants : est-ce que le mari a fait exprès de battre sa femme ? est ce qu'il aurait pu ne pas le faire ? Que pensent les participants de ce comportement ?

7-Vérifier avec les participants pourquoi le mari a battu sa femme :Demander aux participants dans quel but le mari a battu sa femme ? Est-ce que c'est pour lui montrer qu'il est le plus fort ? Qu'il est le "maître" ? Est-ce que c'est pour la dévaloriser ? Autres raisons ? Demander aux participants d'argumenter leur point de vue.

8-Vérifier si les participants pensent que l'acte a été fait à cause de certaines caractéristiques liées à la femme : Demander aux participants : Est-ce que le mari a battu sa femme parce que c'est une femme (sexe féminin) ; parce que c'est "sa femme" ? et/ou parce qu'elle est jeune ? et/ou pour autre chose liée à la femme (attitudes, autres)? Laisser les participants argumenter et discuter entre eux.

9-Faire la synthèse des discussions des participants sur la base des points suivants : est-ce que l'acte crée de la souffrance chez la femme ? Si oui, est ce que cette souffrance est physique, psychologique ou les 2 ? Est-ce que l'acte du mari est volontaire ? Est-ce que le mari a battu la femme dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ? Est-ce que le mari a battu la femme parce que c'est une femme et/ou pour autre chose (âge, attitudes, autres)?

10- Conclure en expliquant aux participants : pour dire qu'un acte donné est une VBG, il faut réunir 4 conditions : 1 -l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique (les coups du mari font mal à la femme et créent une souffrance physique et morale); 2-L'acte est volontaire (le mari a délibérément battu sa femme) ; 3-L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire (le mari a battu sa femme pour lui montrer qu'il est le plus fort ou le mari ou le chef de famille et/ou la dévaloriser) ; 4-L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes (le mari a battu sa femme, "sa femme", qu'il est le "chef" ...).

Demander aux participants de conclure sur ces bases s'il s'agit ou non d'une VBG : le cas présenté réunit les 4 conditions qui définissent une VBG.

## Histoire N°4 « Un garçon de 8 ans se bat avec un de ses camarades qui a le même âge »

1-Présenter l'histoire : « Un garçon de 8 ans se bat avec un de ses camarades qui a le même âge »

2-Clarifier la compréhension : Le facilitateur demande aux participants : Avez-vous compris l'histoire ? Si non il clarifie en expliquant de nouveau l'histoire.

3-Vérifier si l'histoire est cohérente par rapport à l'expérience des participants : est-ce que c'est déjà arrivé dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que ça peut arriver dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que les participants ont déjà entendu parler d'une histoire pareille ? Si non, le facilitateur aide les participants à l'adapter à leur réalité.

4-Vérifier ce que les participants pensent globalement de l'histoire : Il demande aux participants leur opinion par rapport au comportement des 2 enfants qui se battent ? Est-ce que leur comportement est normal, anormal, excessif... ? Pourquoi leur comportement est normal ? Pourquoi leur comportement est anormal ? Est-ce que leur comportement est justifié, injustifié ? Pourquoi leur comportement est justifié ? Pourquoi leur comportement n'est pas justifié ?

5- Vérifier si les participants pensent que le comportement des 2 enfants créent de la souffrance chez un ou les 2 enfants : Demander aux participants si le comportement des enfants occasionne de la souffrance chez l'un ou les 2 enfants ? Discuter les types de souffrance qui existent : souffrance physique (parce que ça blesse le corps et/ou ça fait mal au corps et/ou ça laisse des traces sur le corps) ? Souffrance psychologique ou morale (parce que ça témoigne d'un mépris et/ou d'un manque de considération et/ou parce que ça dévalorise la personne et/ou ça blesse la personne dans son amour propre ou son orgueil) ? Quelle est la nature de la souffrance qui peut être occasionnée par le comportement des 2 enfants ?

6-Vérifier si les participants pensent que l'acte est délibéré, volontaire ou non : Demander aux participants : est-ce que les 2 enfants font exprès de se battre ? est ce qu'ils auraient pu ne pas le faire ? Que pensent les participants de ce comportement ?

7-Vérifier avec les participants dans quel but les 2 enfants se battent : Demander aux participants pourquoi les enfants ont un tel comportement ? Est-ce que c'est pour intimider ou s'affirmer ? Est-ce que c'est pour se faire respecter, dominer l'autre, 'doser' ses camarades ? Autres raisons ? Demander aux participants d'argumenter leur point de vue.

8-Vérifier si les participants pensent que l'acte a été fait à cause de certaines caractéristiques liées aux enfants : Demander aux Participants : Est-ce que les 2 enfants se battent parce que ce sont des garçons et/ou parce qu'ils sont jeunes ? et/ou pour autre chose liée aux 2 garçons (comportement, autres)?

9-Faire la synthèse des discussions des participants sur la base des points suivants : est-ce que l'acte crée de la souffrance chez les garçons ? Si oui, est ce que cette souffrance est physique, psychologique ou les 2 ? Est-ce que le comportement des garçons est volontaire ? Est-ce que les garçons se battent dans le but de contraindre, dominer ou détruire ? Est-ce que les garçons se battent parce que ce sont des garçons et/ou pour autre chose (âge, attitudes, autres)?

10- Conclure en expliquant aux participants : pour dire qu'un acte donné est une VBG, il faut réunir 4 conditions : **1**-l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique (le comportement des 2 garçons qui se battent peut créer ou non de la souffrance physique et/ou morale) ; **2**-L'acte est volontaire (le comportement des 2 garçons est délibéré) ; **3**- L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire (les 2 garçons peuvent se battre pour s'intimider réciproquement, chercher à dominer ou contraindre) **4**- L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes (les 2 garçons partagent les mêmes caractéristiques)

**Demander aux participants de conclure sur ces bases s'il s'agit ou non d'une VBG** : le cas présenté ne réunit pas les 4 conditions qui définissent une VBG (la 4<sup>e</sup> condition manque). Donc, on ne peut pas parler de VBG (c'est une violence simple).

## **Histoire N° 5 : « Un instituteur promet de donner à son élève de bonnes notes si elle accepte de l'embrasser »**

**1-Présenter l'histoire** : « **Un instituteur promet de donner à son élève de bonnes notes si elle accepte de l'embrasser** »

**2-Clarifier la compréhension** : Le facilitateur demande aux participants : Avez-vous compris l'histoire ? Si non il clarifie en expliquant de nouveau l'histoire.

**3-Vérifier si l'histoire est cohérente par rapport à l'expérience des participants** : est-ce que c'est déjà arrivé dans la communauté ou dans une autre communauté ? ou est-ce que ça peut arriver dans la communauté ou dans une autre communauté ? ou est-ce que les participants ont déjà entendu parler d'une histoire pareille ? Si non, le facilitateur aide les participants à l'adapter à leur réalité.

**4-Vérifier ce que les participants pensent globalement de l'histoire** : Il demande aux participants leur opinion par rapport au comportement de l'instituteur ? Est-ce que le comportement de l'instituteur est normal, anormal, excessif... ? Pourquoi le comportement de l'instituteur est normal ? Pourquoi le comportement de l'homme est anormal ? Est-ce que le comportement de l'instituteur est justifié, injustifié ? Pourquoi le comportement de l'instituteur est justifié ? Pourquoi le comportement de l'instituteur n'est pas justifié ?

**5-Vérifier si les participants pensent que le comportement de l'instituteur crée de la souffrance chez l'élève** : Demander aux participants si le comportement de l'instituteur occasionne de la souffrance chez l'élève ? Discuter les types de souffrance qui existent : souffrance physique (parce que ça blesse le corps et/ou ça fait mal au corps) et/ou ça laisse des traces sur le corps ? Souffrance psychologique ou morale (parce que ça témoigne d'un mépris et/ou d'un manque de considération et/ou parce que ça dévalorise la personne et/ou ça blesse la personne dans son amour propre ou son orgueil) ? Quelle est la nature de la souffrance occasionnée par le comportement de l'instituteur ou par d'autres personnes ? Y a-t-il d'autres types de souffrances vécues de façon générale par les élèves ou adolescents filles ? Garçons ?

**6-Vérifier si les participants pensent que l'acte est délibéré, volontaire ou non** : Demander aux participants : est-ce que l'instituteur a fait exprès de proposer à l'élève ce qu'il lui a proposé ? est ce qu'il aurait pu ne pas le faire ? Que pensent les participants de ce comportement ?

**7- Vérifier avec les participants dans quel but l'instituteur a fait une telle proposition à l'élève** : Demander aux participants pourquoi l'instituteur a un tel comportement ? Est-ce que c'est pour "profiter" de la fille parce qu'il est son instituteur et/ou il a de l'influence sur elle ? Parce qu'il est plus fort qu'elle ? Est-ce que c'est pour la dominer, la détruire ou la dévaloriser ? autres raisons ? Demander aux participants d'argumenter pour leur point de vue.

**8-Vérifier si les participants pensent que l'acte a été fait à cause de certaines caractéristiques liées à l'élève** : Demander aux Participants : Est-ce que l'instituteur agit ainsi avec la fille parce que c'est une fille (sexe féminin) et/ou parce qu'elle est jeune ? et/ou parce qu'elle est son élève? et qu'il a de l'influence sur elle et/ou pour autre chose liée à l'élève (attitudes, habillement, comportement...) ; Autres raisons ?

**9-Faire la synthèse des discussions des participants sur la base des points suivants** : est-ce que l'acte crée de la souffrance chez l'élève ? Si oui, est ce que cette souffrance est physique, psychologique/morale ou les 2 ? Est-ce que le comportement de l'instituteur est volontaire ? Est-ce que l'instituteur a ce comportement avec l'élève dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ? Est-ce que l'instituteur fait chanter l'élève parce que c'est une fille et/ou pour autre chose (âge, attitudes, niveau scolaire , besoin d'avoir de "bonnes notes" , autres)?

**10-Conclure en expliquant aux participants** : pour dire qu'un acte donné est une VBG, il faut réunir 4 conditions : 1- l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique (le comportement de l'instituteur crée une souffrance morale , sexuelle chez la fille) ; 2-L'acte est volontaire (le comportement de l'instituteur est délibéré) 3- L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire (l'instituteur fait chanter l'élève pour "profiter" d'elle) ; 4- L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes (l'instituteur a un tel comportement parce que l'élève est jeune ou vulnérable ou faible devant lui ).

**Demander aux participants de conclure sur ces bases s'il s'agit ou non d'une VBG : le cas présenté réunit les 4 conditions qui définissent une VBG**

## Histoire N°6 : «Des parents font exciser leur fille de 8 ans »

1-Présenter l'histoire : « *Des parents font exciser leur fille de 8 ans*»

2-Clarifier la compréhension : Le facilitateur demande aux participants : Avez-vous compris l'histoire ? Si non il clarifie en expliquant de nouveau l'histoire.

3-Vérifier si l'histoire est cohérente par rapport à l'expérience des participants : est-ce que c'est déjà arrivé dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que ça peut arriver dans la communauté ou dans une autre communauté? ou est-ce que les participants ont déjà entendu parler d'une histoire pareille ? Si non, le facilitateur aide les participants à l'adapter à leur réalité.

4-Vérifier ce que les participants pensent globalement de l'histoire : quel est l'opinion des participants par rapport au comportement des parents ? Selon vous, qu'est ce qui justifie le comportement des parents de la fille ? Pourquoi le comportement des parents est normal ? Pourquoi le comportement des parents est anormal ? Est-ce que le comportement des parents est justifié? Pourquoi le comportement des parents n'est pas justifié ?

5-Vérifier si les participants pensent que le comportement des parents crée de la souffrance chez la fille : Demander aux participants si le comportement des parents occasionne de la souffrance chez leur fille ? Discuter les types de souffrance qui existent : souffrance physique (parce que ça blesse le corps et/ou ça fait mal au corps et/ou ça laisse des traces sur le corps) ? Souffrance psychologique ou morale (parce que ça témoigne d'un mépris et/ou d'un manque de considération et/ou parce que ça dévalorise la personne ou que la personne se sent "amputée ou diminuée" et/ou ça blesse la personne dans son amour propre ou son orgueil) ? Quelle est la nature de la souffrance occasionnée par le comportement des parents ?

6- Vérifier si les participants pensent que l'acte est délibéré, volontaire ou non Demander aux participants : est-ce que les parents ont fait exprès de faire exciser leur fille? est ce qu'ils auraient pu ne pas le faire ? Que pensent les participants de ce comportement ?

7-Vérifier avec les participants dans quel but les parents font exciser leur fille :Demander aux participants dans pourquoi les parents ont un tel comportement ? Est-ce que c'est pour montrer qu'ils détiennent l'autorité ? Est-ce que c'est pour la protéger ? Est-ce pour la dominer ? Est-ce pour en faire une "bonne épouse" pour son mari ? ... Demander aux participants d'argumenter leur point de vue.

8-Vérifier si les participants pensent que l'acte a été fait à cause de certaines caractéristiques liées à la jeune fille : Demander aux Participants : Est-ce que les parents font exciser la fille parce que c'est une fille (sexe féminin) ? et/ou parce qu'elle est jeune ? Parce qu'elle n'a pas les moyens ou la maturité de décider d'accepter ou de refuser ? pour d'autres raisons liées à la fille ?

9-Faire la synthèse des discussions des participants sur la base des points suivants : est-ce que l'acte crée de la souffrance chez la fille ? Si oui, est ce que cette souffrance est physique, psychologique ou les 2 ? Est-ce que le comportement des parents est volontaire ? Est-ce que les parents font exciser la fille dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ? Est-ce que les parents font exciser la fille parce que c'est une fille et/ou parce qu'elle est jeune et ne peut pas se protéger ou décider ou refuser ? Autres raisons ?

10-Conclure en expliquant aux participants : pour dire qu'un acte donné est une VBG, il faut réunir 4 conditions : **1** - l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique (le comportement des parents crée les 2 types de souffrances physique et morale chez la fille) ; **2**-L'acte est volontaire (le comportement des parents est délibéré); **3**- L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire (les parents font exciser la fille parce qu'ils ont une autorité sur elle ; **4**- L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes (les parents ont un tel comportement parce que la fille est jeune, vulnérable et n'a pas les moyens de refuser ou d'accepter);

**Demander aux participants de conclure sur ces bases, s'il s'agit ou non d'une VBG** : le cas présenté réunit les 4 conditions qui définissent une VBG.

## **C. Exercices sur le concept de VBG**

**Instructions :** Le facilitateur explique aux participants : nous avons passé en revue divers types de violences qui sont constatées ou qui peuvent exister dans la communauté. Certaines sont des violences simples (Ex : 2 enfants de même âge qui se battent) ; d'autres sont des VBG (Ex : un mari qui refuse de donner l'argent des soins à sa femme enceinte ou qui la bat pour diverses raisons ; un enseignant qui profite de son influence sur ses élèves ; les parents qui font exciser leur fille contre son gré ...).

- ◆ Les VBG sont identifiées à partir de 4 critères : l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique ; L'acte est volontaire ; L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ; L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes. Si un seul élément manque, on n'est pas en présence d'une VBG.
- ◆ Nous allons maintenant faire des exercices pour vérifier si nous sommes capables d'identifier une VBG et de la distinguer des autres types de violences. Je vais vous citer des cas qui ont lieu ailleurs mais qui pourraient avoir lieu dans votre communauté. Pour Chaque cas, je vais vous demander d'appliquer les 4 critères et de décider s'il s'agit ou non d'une VBG.

**Exercices :** Le facilitateur procède comme suit pour chacune des histoires qui feront l'objet des exercices en plénière (exercice p 21)

- ◆ Le facilitateur lit l'histoire aux participants (voir exercice p21)
- ◆ Le facilitateur clarifie la compréhension : il demande aux participants s'ils ont compris l'histoire ; si non il clarifie en expliquant de nouveau l'histoire
- ◆ Le facilitateur demande : a) Est-ce que l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique ? b) Est-ce que l'acte est volontaire ? c) Est-ce que l'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ? d) Est-ce que l'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes ?
- ◆ Le facilitateur demande aux participants à la fin de chaque question, de conclure en disant s'il s'agit d'une VBG ou non.
- ◆ Le facilitateur clarifie s'il y a lieu ou fait discuter les participants entre eux ou passe à une autre question s'il n'y a pas de problème. Le facilitateur n'a pas besoin de poser toutes les 18 questions de la page 21. Il peut sélectionner 3 questions de violence simple et 5 questions de VBG à poser en alternance pour s'assurer que les participants comprennent bien les différences . les critères

## **D. Synthèse de la session sur le concept de VBG (après la série d'exercices)**

- ◆ Après les exercices , le facilitateur fait la synthèse comme suit: le terme de Violence Basée sur le Genre (VBG) est utilisé pour distinguer la violence commune de la violence ciblée sur des groupes ou des individus sur la base de leur appartenance sexuelle ou leur âge.
- ◆ La VBG peut survenir dans la famille, la communauté, le lieu de travail, le milieu éducatif..
- ◆ La VBG touche les femmes, les hommes, les garçons et les filles ; les femmes et les jeunes filles mais en sont les principales victimes.
- ◆ On reconnaît la VBG à partir de 4 critères : 1-l'acte crée de la souffrance physique et morale/psychologique ; 2-L'acte est volontaire ; 3-L'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ; 4- L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes

## Banque de questions sur les différentes catégories de violences

- ◆ Choisir 8 questions (5 questions VBG et 3 violences simples) à poser aux participants
- ◆ Lire les énoncés
- ◆ Demander aux participants d'analyser chaque cas
- ◆ Demander aux participants de conclure s'il s'agit d'une VBG ou d'une violence simple

### Violences

1. Un garçon de 8 ans de retour de l'école va jouer au football. Sur le chemin du retour, ils se bat avec un de ses camarades du même âge
2. Deux filles se battent parce qu'elles aiment le même garçon
3. Une fille sort le soir sans demander la permission à ses parents; son père la tape à son retour
4. Deux garçons se battent parce qu'ils aiment la même fille
5. Deux coépouses se battent; l'une blesse l'autre
6. Deux sœurs se chamaillent; l'une traite l'autre de "prostituée"
7. un chauffeur brule un feu rouge et écrase une fille de 10 ans
8. Deux femmes se battent ; une 3e cherche à les séparer et reçoit un coup de pilon qui lui casse l'épaule .

### Violences Basées sur le Genre

1. Un homme refuse de donner à sa femme enceinte l'argent pour qu'elle aille faire ses visites prénatales alors qu'il en a les moyens
2. un homme revient des champs ou du bureau et trouve que le repas n'est pas prêt; il s'énerve et bat sa femme
3. Un homme revient d'une cérémonie et ne trouve pas sa femme à la maison. A son retour, il la bat.
4. Un adolescent déclare son amour à une fille ; la fille lui demande de la laisser tranquille ; le garçon l'insulte
5. Un enseignant promet de donner à son élève de bonnes notes si elle accepte de l'embrasser
6. Des parents demande à une grand-mère de faire exciser leur fille
7. Un homme tente d'abuser de sa domestique
8. Un homme sollicite sa femme qui refuse ; il l'oblige
9. Un talibé est battu par son marabout parce qu'il n'a pas amené le montant du versement journalier exigé
10. Une jeune fille , élève , est donnée en mariage par ses parents
11. Une fille se bat avec une de ses camarades qui présente un handicap physique
12. Une femme se refuse à son mari parce qu'il n'a pas donné suffisamment d'argent pour la dépense quotidienne (ou pour acheter des condiments pour le repas)
13. Un homme refuse de donner à sa femme les ressources pour préparer le repas alors qu'il en a les moyens
14. Un homme gifle un autre homme handicapé physique
15. une sœur traite son frère "d'homosexuel"

## Thème3. les formes de VBG

### A. Exposé introductif

**Le facilitateur explique** : nous avons , lors de notre session précédente, discuté des concepts de VBG et comment reconnaître les cas de VBG sur les base de certains critères; les VBG sont multiples et multiformes (au moins 5 formes) ; les VBG varient selon l'acte de violence , les auteurs et les victimes de ces actes de violence ; les causes diffèrent d'une victime à une autre selon l'acte ; les conséquences et complications qui en découlent sont vécues différemment d'une victime à une autre ou d'un groupe à un autre... Nous allons discuter maintenant différentes formes de VBG.

Je vais vous présenter les 5 formes courantes de VBG que vous pouvez discuter ou compléter .

### B. Synthèse

L'acte de violence peut revêtir différents types qu'on peut regrouper en 5 formes :

1. **L'acte de violence est physique** (coup, blessure...) et crée de la souffrance physique ou morale, on parle de VBG physique
2. **L'acte ou le mot de violence est psychologique** (insulte, chantage , menaces..) et crée de la souffrance morale ou émotionnelle, on parle de VBG psychologique
3. **L'acte ou le mot de violence est liée au sexe** (attouchements, harcèlement,viol..) et crée de la souffrance physique ou morale , on parle de VBG sexuelle
4. **L'acte ou le mot est liée aux ressources financières ou matérielles** (refus , réduction sans raison valable ...) et crée de la souffrance physique ou morale, on parle de VBG économique
5. **L'acte ou le mot est liée à la tradition** et crée de la souffrance physique ou morale , on parle de VBG émanant de pratiques traditionnelles

## Thème 4. Comment on prend en charge les VBG ?

### Mini-exposé

Le facilitateur explique : l'état/ Le Gouvernement a défini des normes et un circuit pour aider les victimes de VBG . Mais très souvent , les victimes ne se rendent pas ou se rendent tardivement aux structures de référencement pour différentes raisons. Il est important que les communautés connaissent ces structures , disposent de moyens pour s' y rendre et soutiennent l'accès à des services de qualité .

### **Circuit de prise en charge des victimes de VBG dans la communauté**

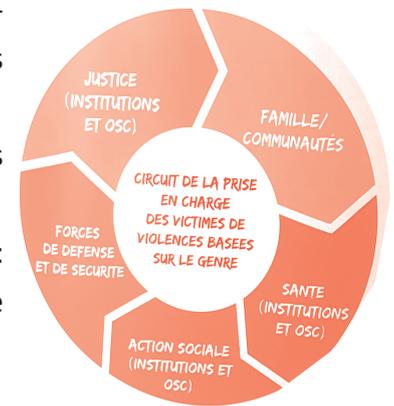
### Questions-réponses

Le facilitateur pose les questions suivantes : selon vous , où doit démarrer la prise en charge des problèmes en cas de survenue d'une VBG dans la communauté ? quelles sont les structures concernées? Comment on doit prendre en charge les victimes de VBG ? *IL renforce les bonnes réponses, corrige celles qui sont erronées et synthétise comme suit en se basant sur le schéma ci-dessous*

## Synthèse

La prise en charge optimale des victimes nécessite une approche multisectorielle. En cas de survenue d'une VBG, la victime peut utiliser les structures suivantes :

- 1- La famille et les communautés : soutien moral, affectif ; aide à recours précoce aux soins ,
- 2- La santé (case de santé-Poste de santé—centre de santé et hôpital) : soins d'urgence des blessures, suivi psychologique; établissement de dossier médical ...
- 3- L'action sociale : assistance ou soutien social
- 4- Les forces de défense et de sécurité : établissement de dossier juridique
- 5- La Justice : suivi et prise en charge juridique des victimes et de leurs familles



### Session 2: Importance d'une intervention à base communautaire ciblant les violences basées sur le genre

#### Thème 1. Pourquoi intervenir sur les violences basées sur le genre ?

##### Mini exposé

Le facilitateur explique:

De plus en plus, on assiste à la recrudescence de la violence dans les communautés. Cette violence est multiforme et de causes diverses.

- Dans le monde, 1,6 Millions de personnes meurent dans le monde chaque année à cause des violences basées sur le genre.
  - Au Sénégal :
    - ◆ plus de la moitié des femmes ont déjà subi des violences physiques (56,8%) et psychologiques (69%) (*étude USAID/Neema, Nov 2017*) ; pourtant 60% des femmes sénégalaises considèrent qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme (*EDS MICS (2010-2011)*).
    - ◆ plus de 1/3 des cas de violences faites aux femmes enregistrés dans les hôpitaux sont de nature sexuelle dont de viols (33%) et de lésions vaginales (36%) (*MFFE, 2016*) ;
    - ◆ 80% des abandons scolaires des filles seraient liées aux VBG (*EDS continue 2013, Unicef, EDS IV 2005*).
    - ◆ Plus de 85% des filles de moins de 15 ans sont excisées dans les régions de Kolda, Tambacounda et Saint-Louis (*EDS continue 2012-2013*)
- ⇒ Les victimes de VBG restent en général mal connues à cause du faible niveau de connaissance des communautés sur ce domaine et des facteurs liés aux pesanteurs socioculturelles ; celles qui se manifestent n'ont pas recours aux structures formelles de protection et de prise en charge .
- ⇒ Les communautés ont la véritable solution et doivent se mobiliser pour lutter contre les VBG; Pour cela, elles ont besoin de s'organiser et développer des actions autonomes. La méthodologie du CAC peut les aider dans ce domaine.

## Thème 2. C'est quoi la méthodologie du CAC /VBG ?

Le facilitateur pose les questions suivantes: *selon vous qu'est ce que la méthodologie CAC/VBG? Quels sont les objectifs?*  
Renforcer les bonnes réponses, corriger avec tact et faire la synthèse.

Le CAC VBG est une approche participative de responsabilisation qui vise à organiser, capaciter et mobiliser les communautés autour de la prévention et de la prise en charge communautaire des VBG .

## Thème 3. Quels sont les objectifs du CAC/VBG ?

Le cycle de l'action communautaire appliqué aux violences basées sur le genre (CAC/VBG) a deux objectifs :

- 1- Développer la réflexion communautaire sur les problèmes de VBG chez les femmes, les adolescent(e)s et les jeunes ;
- 2-Organiser la mobilisation des communautés autour de la prévention et la prise en charge des VBG

**Le facilitateur pose la question suivante :** *Que signifie l'objectif développer la réflexion communautaire sur les problèmes de VBG ; Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse*

### Synthèse

**Développer la réflexion communautaire sur les problèmes de VBG veut dire que :** les communautés et les groupes communautaires doivent savoir ce qu'est une VBG; connaître celles qui existent dans le village /quartier ; les analyser pour bien les comprendre ; identifier les VBG qui sont prioritaires et sur lesquelles la communauté doit intervenir ; trouver des solutions à appliquer pour résoudre ces VBG et les actions urgentes à mener.

**Poser la question suivante :** *que signifie l'objectif mobiliser les ressources communautaires autour de la prévention et de la prise en charge des problèmes de VBG ? renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse*

### Synthèse

**Mobiliser les ressources communautaires autour de la prévention et de la prise en charge des VBG** veut dire que :

- Les communautés doivent compter en priorité sur les ressources dont elles disposent
- Les communautés doivent mettre à profit les ressources humaines et matérielles de l'Etat qui sont disponibles pour résoudre les problèmes des communautés
- Les communautés peuvent faire appel à d'autres partenaires pour avoir les ressources supplémentaires dont ils ont besoin.

### **Pour consolider:**

- 1./ Demander à 1 participant d'expliquer l'importance des VBG
  - 2/ Demander à 1 autre participant d'expliquer l'objet du CAC VBG
  - 3/ demander à un participant d'expliquer l'objectif 1, un autre l'objectif 2 ;
- Renforcer , corriger et compléter

## Thème 4. Quels sont les principes de l'intervention « Saarte » CAC-VBG

Le facilitateur explique et questionne : le cycle est basé sur une responsabilisation des communautés . Quels sont les principes à respecter pour avoir une bonne responsabilisation des communautés ? *Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse*

5 principes ou (sartes) régissent la mise en œuvre de l'intervention communautaire CAC VBG :

- L'autonomie « *meunaal sa Boop* »
- Le leadership communautaire « *Djitee sa boop* »
- Le partenariat « *diappelante* »
- La démocratie « *deggo ak yemale* »
- La neutralité des facilitateurs « *maandoug gni goungué* »

◇ **Qu'est ce que le principe de l'autonomie « *sartou meunaal sa boop* » ?**

***Le facilitateur Pose les questions suivantes :*** *C'est quoi l'autonomie ? Quels sont les acteurs concernés par l'autonomie? Comment appliquer l'autonomie? Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse*

- Les premiers acteurs concernés par l'autonomie (*menaal sa boop*) dans la mise en œuvre du CAC VBG sont les groupes communautaires; ils sont les principaux acteurs de la mise en œuvre de la CAC-VBG
- Les groupes communautaire doivent être autonomes dans la réflexion (*xallat*), la prise de décision (*doggal* ) , les problèmes (*seeni itté* ), actions (*djeuf* ) pour les résoudre

◇ **Qu'est ce que le principe du leadership communautaire (*Djité sa boop*) ?**

***Le facilitateur pose la question suivante:***

***Que vise le principe du leadership communautaire?*** *Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse*

### Synthèse

Le processus cherche à faire doter les communautés de capacités et de l'autorité nécessaire pour prendre en charge leurs propres problèmes de VBG dans la communauté.



### ◇ Qu'est ce que le principe du partenariat (*sartou diappelanté*)?

**Le facilitateur pose la question suivante:** *En quoi consiste le partenariat?* Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse



#### Synthèse

- Les groupes communautaires identifient et décident des personnes et organisations avec lesquelles ils vont travailler pour gérer leurs problèmes
- Les relations avec ces personnes et organisations que les groupes communautaires établissent reposent sur des principes d'égalité et de respect mutuel; Les structures et institutions de l'Etat ont le devoir d'apporter leur soutien et appui aux communautés qui en ont besoin

### ◇ Qu'est ce que le principe de la démocratie (*sartou deggo ak yemalé*)

**Le facilitateur pose la question suivante :** *En quoi consiste la démocratie dans la mise en œuvre de la stratégie CAC-VBG ?* Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse



#### Synthèse

- Tous les membres du groupe doivent participer à la prise de décision sur la base des règles définies par le groupe comme par exemple le consensus, l'équité et le respect de l'autre;

### ◇ Qu'est ce que le principe de la neutralité des facilitateurs (*Sartou maandou gni goungué*)?

**Le facilitateur Pose la question suivante :** *En quoi consiste la démocratie dans la mise en œuvre de la stratégie CAC-VBG ?* Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse



#### Synthèse

- Etre neutre signifie ne pas prendre partie : les facilitateurs qui accompagnent les groupes ne doivent pas les influencer; ils doivent les laisser décider eux mêmes .
- Les facilitateurs / encadreurs doivent agir de façon à permettre aux communautés d'être autonomes dans la réflexion et à la prise de décision de ces groupes.

### ◇ Consolidation des principes du CAC-VBG

*Le facilitateur demande aux participants d'imaginer un « taasou », taalif de préférence ou une chanson qui fait bien ressortir les 5 principes qui régissent la mise en œuvre de la CAC-VBG et qui galvanise le groupe du genre: ce taasou, taalil, back sera souvent repris par le groupe au cours de la mise en œuvre du CAC-VBG.*

*« Askan bu djiité boopaam , ci xaalat , ci dogaal , ci djieuf , deggo diapelanté tey yemala loumou soong daan ko»*

Une communauté autonome dans la réflexion, la prise de décision et l'action, qui assume son propre leadership, en toute démocratie; qui est capable de développer des partenariats égalitaires apportera des changements positifs majeurs dans sa communauté.

## Thème 5 : Quelles sont les étapes de mise en œuvre de la méthodologie CAC

**Le facilitateur Pose la question suivante :** *Quelles sont les étapes à suivre pour la mise en œuvre de la stratégie CAC-VBG ? Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse*

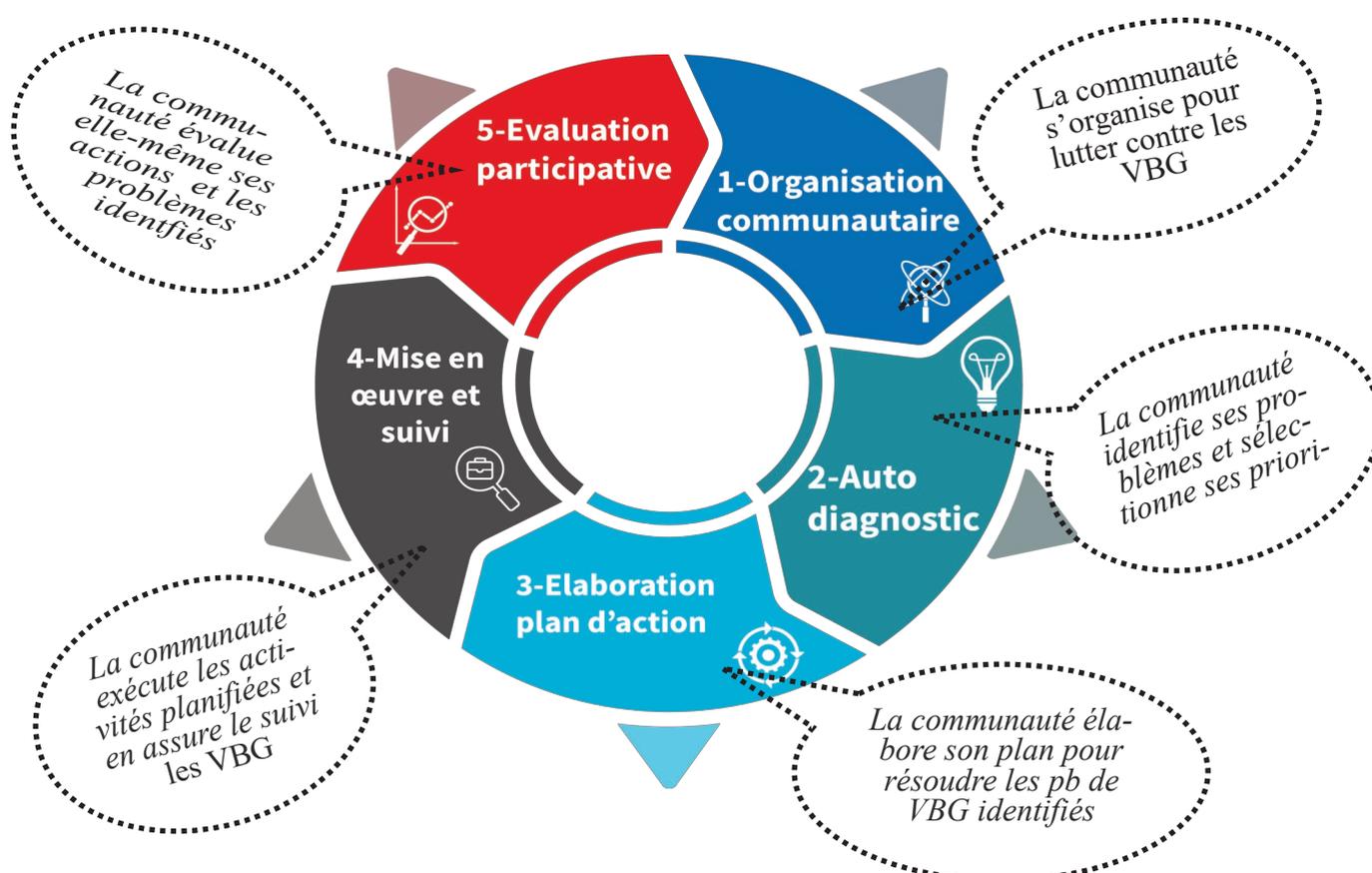
### Synthèse

L'intervention CAC VBG comprend 5 étapes qui renforcent l'efficacité de la communauté et lui permettent d'être prête pour une action contre les VBG . Ces 5 étapes sont :

1. La communauté s'organise pour l'action
2. La communauté identifie ses propres problèmes et besoins prioritaires de prévention et de prise en charge des VBG ;
3. La communauté élabore un plan d'action pour résoudre les problèmes qu'elle a identifiés ;
4. La communauté met les actions décidées dans le plan et fait le suivi régulier dans la mise en œuvre ;
5. La communauté évalue de façon autonome les actions qu'elle a mises en œuvre afin de savoir si les problèmes identifiés sont résolus et pour apprendre de ses erreurs et forces.

**Pour la synthèse :** *Projeter ou afficher un schéma du cycle et expliquer la succession des étapes ; demander à 2 participants d'expliquer le schéma du Cycle de l'Action Communautaire (CAC).*

### Etapes du cycle d'action communautaire



## Sous module II : IDENTIFICATION DES PROBLÈMES ET BESOINS PRIORITAIRES

(étape 2)

### Objectifs

1. Expliquer l'importance de l'autodiagnostic dans la mise en œuvre de la CAC-VBG, la démarche et les outils
2. Identifier les problèmes de VBG qui existent dans la communauté
3. Sélectionner les problèmes et besoins prioritaires des VBG

### Méthodes

- Questions/ réponses
- Brainstorming

### Supports

- Guide du formateur
- Affiche étapes du CAC
- Feuilles de flip chart et marqueurs
- Fiches cartonnées ou papier A4

### Durée

Total : 8 h

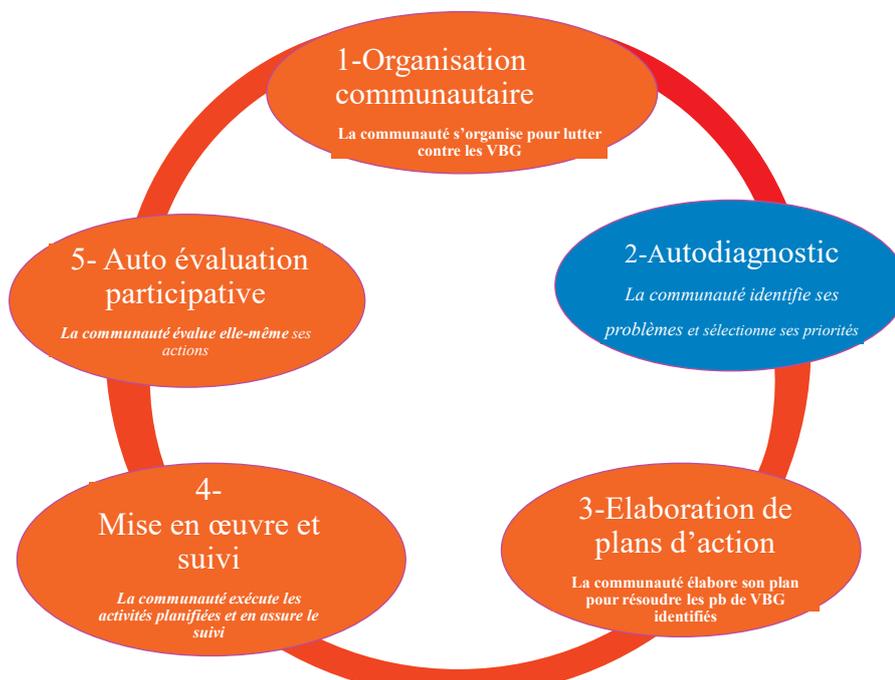
## DÉROULEMENT

### Introduire la séance

**A. Le facilitateur demande aux participants de rappeler :** les différentes étapes que les groupes communautaires doivent effectuer pour mettre en œuvre le CAC-VBG ?

*Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse*

- Visualiser l'étape dans le schéma du cycle d'action communautaire ci-dessous
- Présenter objectifs du sous module II



**B. Demander aux participants de rappeler le « taasou », taalif , 'back' ou la chanson qui fait ressortir les 5 principes qui régissent la mise en œuvre de la CAC-VBG et qui galvanise le groupe du genre**

« Askan bu djiité boopaam , ci xaalat ,ci dogaal , ci djieuf , deggo diapelanté tey yemala loumou soonq daan ko»

Une communauté autonome dans la réflexion, la prise de décision et l'action, qui assume son propre leadership, en toute démocratie; qui est capable de développer des partenariats égaux apportera des changements positifs majeurs dans sa communauté.

**Comportement du facilitateur : le facilitateur doit toujours se rappeler des attitudes favorables à l'autonomie des groupes dans la réflexion et la prise de décision**

- Parler avec courtoisie et respect à tous les participants
- Favoriser l'écoute active entre participants et entre facilitateurs et participants
- S'assurer que chaque participant s'exprime librement et donne ses idées
- Rassurer les participants pour qu'ils comprennent qu'il n'y a pas de « mauvaises » idées
- Eviter de prendre parti ou de censurer des idées ou positions
- Susciter la discussion entre les participants jusqu'à obtention du consensus
- S'assurer que les participants restent dans le cadre du sujet
- Valider avec les participants toutes les synthèses des idées exprimées par les participants

## Session 1: Importance de l'étape autodiagnostic

### Thème 1. Pourquoi l'étape d'autodiagnostic ?

**La facilitateur demande aux participants :** *selon vous, quels sont des objectifs de l'autodiagnostic ? À quoi sert cette étape?* Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse

#### Synthèse

La session d'autodiagnostic a 3 objectifs :

1. Identifier les problèmes et besoins de VBG qui existent dans le groupe et dans la communauté;
2. Analyser chaque problème de VBG identifié
3. Sélectionner les problèmes et besoins de VBG jugés prioritaires pour eux-mêmes ou pour la communauté.

### Thème 2. Comment identifier les problèmes de VBG qui existent dans la communauté

**Poser la question suivante :** *Selon vous, comment les groupes doivent procéder pour identifier les problèmes de VBG qui les concernent ou concernent leur entourage (filles, femmes) ? Quels sont les outils qu'ils peuvent utiliser ?* Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse

#### Synthèse

Pour identifier ses problèmes et besoins ; les membres de chaque groupe communautaire discutent pour :

- 1- Identifier les VBG qui existent dans la communauté :
- 2- Confirmer que les problèmes identifiés sont réellement des VBG: le groupe confirme ou non
- 3- Comprendre /Analyser chaque problème de VBG confirmée ;
- 4 Sélectionner les problèmes de VBG que le groupe juge prioritaires pour ses membres et/ ou pour la communauté.

## Session 2 : Identifier les problèmes de VBG qui existent dans la communauté

### Thème 1. identifier les problèmes de VBG dans la communauté

#### Mini-exposé

Le facilitateur explique ceci: Nous savons qu'il existe différentes formes de VBG , nous allons maintenant explorer les problèmes de VBG qui existent dans votre groupe ou communauté . Selon votre expérience , votre vécu et vos connaissances , nous allons identifier les problèmes de VBG dans la communauté qui concernent votre groupe, votre entourage ou votre communauté ....

#### Travaux de groupe et plénière

Le facilitateur répartit les membres du groupe communautaire en 2 groupes A et B et donne les consignes suivantes :

#### CONSIGNES

- ◆ *En vous basant sur vos connaissances sur les VBG, les différentes formes , lister les problèmes de VBG les plus courants qui concernent votre groupe de référence ou son entourage ;*
- ◆ *Dresser une liste tous les problèmes qui existent dans la communauté qui vous concernent*
- ◆ *Choisir un président pour organiser les discussions et un rapporteur pour présenter les résultats des travaux*
- ◆ *Durée du travail de groupe = 10 mn*

#### PLENIERE

Le facilitateur organise la plénière au bout de 10 mn: il demande aux rapporteurs de chaque groupe de partager la liste des problèmes de VBG les plus couramment vécus.

Il fait la synthèse des problèmes en mettant ensemble ceux qui sont communs aux 2 groupes et en soulignant ceux qui sont listés par un seul groupe. Ceux qui sont communs sont retenus d'office; ceux qui sont identifiés par un seul groupe, sont discutés et éventuellement retenus sil y a un consensus.

### Thème 2. Formuler les problèmes de VBG dans la communauté

Pour formuler un problème ou un besoin de VBG il faut préciser au moins 4 éléments :

a- décrire l'acte ou situation de VBG ;

b- Préciser ceux qui sont à l'origine de l'acte et leur nombre ou fréquence (majorité, certains, une partie...);

c- Mentionner les caractéristiques de la/des victimes et leur nombre ou fréquence dans la communauté

d- Identifier les conséquences de l'acte sur la communauté si nécessaire

Nb1 : le groupe formule un seul problème à la fois; il formule un problème après l'autre 2- le facilitateur note sur une fiche cartonnée tout problème identifié ;

**NB—BESOIN DE VBG :** un besoin est un écart entre la situation actuelle et la situation désirée

Pour formuler un besoin de VBG : 1-Décrire la mesure correctrice à apporter pour combler l'écart créé par l'acte de VBG ; b- la ou les personnes concernées par la mesure correctrice; c- l'acte de VBG ou ses conséquences

### Thème 3: Confirmer les problèmes de VBG identifiés par le groupe

#### ◆ Rappel des critères de confirmation d'une VBG

Le facilitateur demande au groupe de rappeler les critères de confirmation d'une VBG comme suit: Pour parler de VBG, on doit répondre oui aux 4 questions suivantes : 1) Est-ce que l'acte crée de la Souffrance physique et ou morale /psychologique ; 2) Est-ce que l'acte est volontaire ? ; 3) Est-ce que l'acte est infligé à la personne dans le but de la contraindre, la dominer ou la détruire ; 4) Est-ce que l'acte porte sur une personne Ou un groupe de personnes à cause de son sexe, son âge ou d'autres caractéristiques liées à cette personne ou ce groupe de personnes

#### ◆ Confirmation des problèmes ou besoins de VBG

Le facilitateur trace le tableau de confirmation des VBG (cf Tableau A de confirmation d'une VBG )

Le facilitateur demande aux participants de numéroter tous les problèmes de la liste

- ◆ Si le nombre de problème de VBG de la liste ne dépasse pas 12, le facilitateur organise la plénière directement .
- ◆ Si le nombre de problèmes VBG de la liste dépassent 12 , le facilitateur organise des travaux de groupe suivis de plénière ;

⇒ ***Plénière directe (nombre de problèmes et besoins VBG ne dépasse pas 12 )***

Le facilitateur demande à un volontaire de placer le problème N1 dans la 1ere colonne du tableau A', la partie correspondante au problème 1''

Le facilitateur demande au volontaire de poser la 1ere question de la série des 4 critères et répondre par oui ou non ;

Le facilitateur fait valider la réponse du volontaire par les autres participants , corrige s'il y a lieu et lui demande de remplir la colonne appropriée (oui ou non) ; il lui demande de poser la 2e question de la série des 4 critères et de répondre par oui ou non, il fait valider par le groupe, corrige et demande de remplir la colonne appropriée . Le facilitateur demande au volontaire de procéder de la même façon pour le 3e et le 4e critère. Après le 4e critère, il conclue s'il s'agit d'un problème de VBG (en présence des 4 critères ) ou d'une violence simple.

Le facilitateur demande à 2 ou 3 autres volontaires de procéder de la même façon jusqu'à épuiser la liste de VBG

⇒ ***Travaux de groupes (nombre de problèmes VBG dépasse pas 12 )***

Le facilitateur divise en 2 parties la liste des VBG identifiées (liste A et liste B);

Le facilitateur demande aux membres du groupe de maintenir les 2 groupes A et B, remet au groupe A la liste A et au groupe B la liste B . Le facilitateur donne à chaque groupe les consignes suivantes :

- ◆ *Appliquer à chaque problème de VBG de la liste, les 4 critères de confirmation d'une VBG en remplissant le tableau A ;*
- ◆ *Conclure s'il s'agit d'une VBG ou non.*
- ◆ *Présenter les résultats au bout de 15 mn*

#### Restitution des résultats des travaux de groupe et synthèse

le facilitateur demande aux rapporteurs des 2 groupes de présenter la liste des problèmes et besoins de VBG confirmés à l'aide du tableau A rempli. Il leur demande de fournir des explications si nécessaire.

Il fait la synthèse des problèmes et besoins de VBG confirmés et ceux qui ne sont pas confirmés . IL inscrit sur une seule liste , tous les problèmes et besoins de VBG confirmés

◆ **Tableau A de confirmation des VBG**

Problème VBG identifiés	Critères				Confirmation (VBG confirmés ou non)
Items	Acte crée de la souffrance physique, morale et psychologique <b>(oui / non)</b>	Acte est volontaire <b>(oui / non)</b>	L'acte est infligé à la personne dans le but de contraindre, de dominer ou de détruire. <b>(oui / non)</b>	L'acte porte sur une personne ou un groupe de personnes à cause de certaines caractéristiques qui lui ou leur sont propres (sexe, âge, statut social ou autre spécificité) <b>(oui / non)</b>	
Problème 1					
Problème 2					
Problème 3					

**Session 3 : Analyser les problèmes et besoins de VBG de la communauté**

**Exposé**

**Le facilitateur explique :** nous venons de lister les problèmes de VBG du groupe ou de la communauté. Nous allons approfondir notre compréhension des ces problèmes. Nous allons, pour chaque problème: 1-discuter des conséquences aux niveaux individuel, familial et collectif ; 2– discuter des conséquences sur la santé au niveau individuel et collectif , sur le plan social, économique..); 3- discuter les causes et circonstances de survenue ; 4– Discuter les possibilités de prévention et / ou de prise en charge des problèmes de VBG . Nous avons prévu un outil de discussions qui peut nous aider à analyser toutes ces questions: c'est le "cercle de réflexion sur les VBG ou wax sa xalaat ".

◆ **Présenter l'outil 'wax sa xalaat'**

Le cercle de réflexion ou "wax sa xalaat" consiste à discuter au sein du groupe des problèmes de VBG au moyen d'un guide de discussion . Le guide se présente en 2 parties : ● La 1ere partie (colonne gauche) est destinée aux questions qui permettent d'explorer les thèmes : causes et circonstances de survenue des VBG, conséquences des VBG, actions possibles de prise en charge, actions possibles de prise en charge ; ● La 2 partie (colonne gauche) indique les problèmes ou besoins que le groupe aura identifiés

L'animation requiert une certaine disposition des participants et le respect de certaines règles par l'animateur et par les participants

**Installation des participants :**

- le facilitateur installe les participants en cercle sur une natte, des chaises ou des bancs ; il s'assoit au même niveau que les participants;
- il introduit la séance et présente les objectifs et le contenu de la séance de discussion de groupe ;
- le groupe discute des règles du jeu : expression libre, respect des opinions et avis de chacun, discussion démocratique (personne n'a tort ni n'a raison, nul n'est meilleur ni pire, personne n'a le monopole de la vérité.....)

### ◆ Utilisation de la grille d'analyse des problème de VBG

Le facilitateur prend chaque problème de VBG identifié et utilise la grille d'analyse des VBG ci-dessous pour engager la discussion .

IL recueille sur feuille de flip shart ou des fiches cartonnées , les problèmes de VBG qui seront identifiés au cours de la discussion Ou demande à un autre encadreur de le faire

A la fin de la session , le facilitateur affiche sur une feuille géante, tous les problèmes de VBG identifiés et s'assure de la bonne compréhension par tous les membres du groupe.

### ◆ Règles et procédures d'animation du 'wax sa xalaat'

#### Le facilitateur explique aux membres du groupe les règles et procédures du wax sa xalaat''

- Le facilitateur pose les questions qui se trouvent à la partie gauche du guide;
- Il clarifie les questions, il explore les expériences des participants , approfondit la réflexion en utilisant la partie droite (il s'assure que toutes les questions de la partie droite sont discutées);
- IL renforce les informations /clarifications en se basant sur les tableaux en annexe du guide de discussions (tableau des causes et circonstance de survenue, tableau des conséquences , tableau des actions de prévention et de prise en charge)
- Il doit bien distribuer la parole surtout aux 'timides' « di dioxé cadu »; Il invite les participants à partager les idées qui leur viennent à l'esprit; Il utilise des métaphores ou des expressions consacrées pour certains termes 'sensibles';
- Il clarifie les idées confuses ou mal comprises;
- Il recueille toutes les idées sans les commenter, aide à clarifier les idées exprimées“ di leeral xalaat yii »; Il pose des questions de relance et d'approfondissement jusqu'à identifier le problème de fond. “di lacc lacc you xoot ba todj yaax bi »;
- Il laisse les participants discuter entre eux jusqu'à ce qu'ils trouvent un consensus sur les problèmes ou besoins identifiés;
- Chaque problème ,besoin identifié doit être formulé conformément aux instructions relatives à la formulation d'un problème de VBG et inscrit sur une fiche cartonnée.
- S'il y a des problèmes confus ou mal compris; il reformule les problèmes ou besoins identifiés
- il fait une synthèse après chaque série de questions, les fait valider par le groupe avant de passer à une autre série
- Il fait la synthèse globale comme indiqué dans le tableau ci dessous et demander au groupe de s'applaudir pour la performance réalisée avant de clôturer la session ;

## Guide de discussions "Wax sa xalaat"

POSER LES QUESTIONS SUIVANTES AUX PARTICIPANTS	BASES DE DISCUSSIONS
<b>1ere partie: Conséquences des VBG</b>	
<b>Pour chaque problème de VBG confirmés , passer en revue les éléments d'analyse selon le canevas ci-dessous</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Selon vous, quels sont les effets de cet acte de violence sur la santé des membres de votre groupe de référence , celle de votre famille ou des membres de votre communauté?</li> <li>◆ Y a-t-il d'autres conséquences liées à cet acte au niveau social sur vous? votre famille ? ou votre communauté?</li> <li>◆ Y a-t-il d'autres conséquences au niveau économique sur vous ? votre famille ? ou votre communauté?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>® Explorer les connaissances et perceptions du groupe sur les conséquences par domaine (santé social, psychologique, économique...)</li> <li>® Explorer les expériences des membres du groupe</li> <li>® Faire la synthèse à l'aide du tableau portant sur les conséquences des VBG,</li> </ul>
<b>2e partie: causes et circonstances de survenue des VBG</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Selon vous, pourquoi cet acte de violence survient-il dans le village ou quartier ?</li> <li>◆ Y a il d'autres actes de violence similaires subit par le groupe ? Lesquels? Selon vous, qu'est ce qui justifie cet acte de violence sur vous, votre famille ou communauté ?</li> <li>◆ Selon vous , qui sont généralement les auteurs ? Y a-t-il d'autres auteurs de cet acte ? Pourquoi les auteurs commettent –ils cet acte? Pourquoi les auteurs commettent –ils cet acte?</li> <li>◆ Y a-t-il d'autres victimes issues de l'entourage ou de la communauté? Pourquoi cela survient ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>® Explorer les connaissances et perceptions du groupe sur les causes et circonstances de survenue</li> <li>® Explorer les expériences des membres du groupe</li> <li>® Faire la synthèse à l'aide du tableau portant sur les causes et circonstances de survenue des VBG,</li> </ul>
<b>3eme partie: Prévention et prise en charge des VBG</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>® En cas de survenue de VBG , comment les victimes ou personnes affectées sont-elles prises en charge sur le plan sanitaires ?</li> <li>® où se rendent les victimes ou personnes affectées en cas d'urgence ? Comment se rendent elles aux structures de prise en charge? Comment les victimes ou personnes affectées sont prises en charge ?</li> <li>® Selon vous, que faut-on faire pour améliorer la prise en charge des victimes ? Au sein du groupe ? Dans la famille ? -Dans la communauté ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>® A l'aide du circuit de prise en charge des VBG, explorer les connaissances du groupe</li> <li>® Explorer ce qui est possible de faire pour la prévention au niveau du groupe , familial et collectif</li> <li>® Informer sur les dispositions juridiques abus sexuel d'un enfant ? violence conjugale ; Mariage forcé, excision ...</li> <li>® Explorer avec les participants, les solutions/ actions locales pertinentes, réalistes et consensuelles du groupe</li> </ul>

## Conséquences des Violences Basées sur le Genre

Catégories	Individuel	Collectif
<b>Sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Traumatismes physiques : égratignures, enflures, entorses, fracture, perte de dent, d'organes (œil, oreilles, doigt...)</li> <li>◆ Transmission de maladie telle que les IST/VIH</li> <li>◆ Problèmes gynécologiques persistants</li> <li>◆ Grossesses non désirées et ses complications</li> <li>◆ Avortement clandestin et ses complications</li> <li>◆ Fistules obstétricales</li> <li>◆ Traumatismes sexuels, psychologiques et psychiques; Mort</li> </ul>	Prédominance du taux d'infection du SI-DA chez les femmes EGF ; Taux de mortalité maternel élevé
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Instabilité familiale ; Divorce</li> <li>◆ Abandon de famille (épouse et enfants abandonnés)</li> <li>◆ Délinquance juvénile; Suicide</li> <li>◆ Déviations sexuelles (relations entre personnes du même sexe), Stigmatisation</li> <li>◆ Rébellion. Révolte.; Crimes prison</li> </ul>	Dislocation de la Famille ; Perturbation de l'éducation des enfants ; Banalisation de l'acte de violence ; Stigmatisation des victimes de VBG ; Conflits entre familles et au sein de la population
<b>Psychologique ; affectif, émotionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La confusion mentale/dépression, le mal-être,</li> <li>◆ Agressivité ; Perte d'estime de soi</li> <li>◆ Traumatismes sexuels, psychologiques et psychiques</li> </ul>	Stigmatisation des familles
<b>Economique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Déscolarisation/exclusion</li> <li>◆ Perte d'emploi</li> <li>◆ Prostitution</li> </ul>	Faible niveau instruction jeunes ; difficulté à l'employabilité ; pauvreté dans les ménages

### Causes et circonstances de survenue des VBG.

- Les conditions économiques défavorables (pauvreté, chômage, insécurité, drogue et alcool) ;
- Volonté d'éviter aux filles de tomber enceintes en dehors du mariage
- La vulnérabilité des femmes, des enfants, des personnes handicapées physiques ou mentales.
- L'éclatement de la cellule familiale ; • Les pires formes de travail des enfants ;
- Les pratiques traditionnelles (excision, mariage forcé, polygamie..) ; • Considérations religieuses
- Le phénomène des migrations et de l'exode rural ; • Le silence des victimes de violence, de leurs proches et de la communauté ;

### Mesures de Prévention et ou Prise en charge des VBG

- 1) Informations sur le circuit de prise en charge,
- 2) Prise en charge sanitaire et psychosociale (sanitaire, CDPEC, maison de justice ....) ;plaidoyer, conseils, se confier à une personne de confiance, parrainage/ marainnage, Encadrement/ soutien; Dénonciation ;
- 3) Dispositions juridiques : violence conjugale (coups et blessures volontaires ou commettre tout autre acte de violence ou voie de fait à son partenaire est puni par la loi (art. 297 bis du code pénal sénégalais); Pour mariage d'une mineure de moins de 13 ans avec blessures graves ou infirmité même temporaire, peine de 5 à 10 an ; il est possible de prononcer nullité du mariage pour vice de consentement de l'un des conjoints si accord obtenu par la violence (article 138 charte africaine droit et de l'homme et article 18 de la constitution qui le considère comme une violation liberté individuelle) ; âge légal mariage (18 ans pour garçon et 16ans pour fille) ; le viol est un délit prévu et réprimé par l'article 320 du code pénal , peine de 5 à 10 ans; elle est de 10 ans s'il est commis sur un enfant en dessous de 13 ans accomplis ou personne vulnérable ( grossesse, âge)

## Thème 2: Synthèse des problèmes et besoins de VBG identifiés dans la communauté

1- Le facilitateur s'assure avec les participants que tous les problèmes identifiés sont bien des VBG : les participants appliquent aux problèmes identifiés, les 4 critères qui définissent une VBG et retiennent uniquement les problèmes qui sont des VBG

2- Le facilitateur vérifie avec les participants si les problèmes ont été bien énoncés : les participants doivent s'assurer que les éléments suivants sont bien décrits : a- décrire l'acte ou situation de violence; b- l'auteur de l'acte et le nombre ou la proportion dans la communauté ; c- les caractéristiques de la/les victimes et le nombre ou leur proportion dans la communauté ; d- les causes ou conséquences éventuelles de l'acte sur la communauté

3- Le facilitateur inscrit chaque problème de VBG sur une fiche cartonnée ou sur une feuille A4 ou flip chart

4 - Le facilitateur demande aux membres de groupe de faire la revue des problèmes identifiés :

- ◆ Il demande à un ou 2 membres d'afficher au tableau ou sur un mur de la salle tous les problèmes et besoins de VBG identifiés
- ◆ Il demande à un ou 2 participants de lire un à un tous les problèmes identifiés
- ◆ Il demande aux participants de vérifier la bonne formulation des problèmes ou besoins de VBG
- ◆ Il vérifie s'assure auprès du groupe que tous les membres ont une bonne compréhension des problèmes identifiés
- ◆ Il valide une dernière fois la liste des problèmes identifiés avec les participants.

## Session 4: Sélectionner les problèmes et besoins prioritaires de VBG de la communauté

### Thème 1 . Critères de priorisation

#### Exposé introductif

**Le facilitateur explique aux participants :** il se peut assurer que le groupe ait identifié un grand nombre de problèmes VBG (plus de 6 ). Si c'est le cas, tous les problèmes de VBG qui sont identifiés ne peuvent pas être résolus en même temps, il est nécessaire d'établir des priorités pour savoir quels problèmes le groupe prendra en charge de façon dès maintenant , tout de suite. La sélection des problèmes prioritaires permet de savoir les problèmes que le groupe communautaire va essayer de résoudre en premier en fonction des ressources disponibles .

#### Questions-réponses

**Le facilitateur pose les questions suivantes :** Selon vous, quels éléments importants pouvait-on prendre en compte pour définir les problèmes prioritaires à considérer ? Comment savoir qu'un problème ou besoin de VBG est priorité par rapport à un autre ? Les membres discutent des critères de priorisation à accorder à chaque problème VBG confirmé . *Le facilitateur recueille les réponses , corrige avec tact les réponses erronées et fait la synthèse comme suit:*

#### Synthèse

La définition des priorités peut se baser sur différents critères :

1. **L'ampleur :** le problème ou besoin de VBG concerne un nombre important de personnes dans le groupe et ou la communauté
2. **La gravité :** le problème VBG demande une solution urgente (à cause de sa gravité ou son impact sur la santé des membres du groupe ou de la communauté )
3. **La vulnérabilité:** le problème VBG est sensible à une intervention (on peut le solutionner), l'intervention est réalisable par les membres du groupe communautaire; l'intervention peut résoudre le problème

### Thème 2 . Sélection des problèmes prioritaires

**Poser les questions suivantes :** Selon vous, comment on peut utiliser ces critères de priorisation ? Comment retenir les problèmes et besoins prioritaires ? *Le facilitateur recueille les réponses , corriger avec tact les réponses erronées et faire la synthèse comme suit:*

#### Synthèse

La sélection des problèmes prioritaires se fait en 4 étapes :

- 1–Appliquer les critères de priorisation retenus à chaque problèmes de VBG identifiés par le groupe;
- 2– Calculer la note ou le score obtenu pour chaque problème ;
- 3– classer les problèmes selon l'ordre de notes /scores obtenus pas chaque problème ;
- 4- Sélectionner les 6 problèmes ou besoin qui ont obtenu les plus hauts scores ou notes obtenues

## Thème 3 . Priorisation des problèmes de VBG

### A. Présentation du tableau de priorisation des VBG

Le facilitateur présente le tableau de priorisation des problèmes de VBG et explique comme suit:

Le tableau de priorisation est un tableau avec 4 colonnes et 3 grandes lignes :

⇒ Chacune des 4 colonnes contient :

- ◆ Colonne 1 : les critères de priorisation ;
- ◆ Colonne 2: les questions à poser pour explorer les critères ;
- ◆ Colonne 3: les réponses à recueillir pour chaque question afin d’apprécier le niveau de priorité ( Chaque question dispose de 3 à 5 réponses attendues pondérées de 1 à 5) ;
- ◆ Colonne 4: chaque réponse enregistrée correspond à une pondération ou un score approprié .

⇒ Les 3 grandes lignes correspondent aux 3 critères de priorisation:

- ◆ 1ere ligne: Ampleur
- ◆ 2e ligne: gravité
- ◆ 3e ligne: vulnérabilité

#### Tableau de priorisation des problèmes ou besoins de VBG

Critères de priorisation	Questions	Réponses	Pon-dérati
Ampleur	Quelle est la fréquence de l'acte de VBG dans la communauté	Arrive souvent (au moins 1 famille sur 3)	5
		Arrive quelques fois (on ne reste pas longtemps sans entendre parler)	3
		Arrive rarement (dernier cas remonte à très loin)	1
Gravité	Quelles sont les conséquences de la VBG sur la victime, Sa famille et Sa communauté  Ou niveau de priorité du besoin de VBG	L'acte laisse des séquelles importantes physiques ou psychologiques sur la victime (pouvant même aboutir à la mort ) et a des répercussions négatives importantes sur l'équilibre de la famille <u>et</u> de la communauté ou le besoin demande une solution en urgente	5
		L'acte <b>peut</b> laisser des séquelles importantes physiques ou psychologiques sur la victime ou des répercussions négatives moyennes sur l'équilibre de la famille/ communauté ; ou le besoin demande solution assez urgente	3
		L'acte n'a pas de conséquence importante sur la victime ni de répercussions particulières sur l'équilibre de la famille <u>ou</u> de la communauté ; ou le besoin n'est pas une priorité	1
Vulnérabilité OU sensibilité du problème à une intervention	Le groupe, La famille ou la communauté dispose de ressources ou capacités qui permettent de prévenir la VBG ou de prendre en charge les victimes	le groupe/ la communauté dispose de moyens ou ressources suffisants et de capacités internes pour résoudre le problème ou satisfaire le besoin de VBG	5
		le groupe et la communauté dispose de ressources moyennes pour résoudre le problème ou satisfaire le besoin de VBG	3
		le groupe/ la communauté ne dispose pas de moyens suffisants OU les ressources sont insuffisantes voire faibles pour résoudre le problème ou satisfaire le besoin de VBG	1

## B. Utilisation du tableau de priorisation

il pose la question suivante: Selon vous, comment doit-on procéder pour utiliser le tableau de priorisation ?  
*Le facilitateur recueille les réponses, corriger avec tact les réponses erronées et fait la synthèse comme suit:*

### Synthèse

Le facilitateur explique que : pour prioriser, il faut soumettre tous les problèmes et besoins de VBG aux 3 critères . On procède comme suit :

#### ◇ Prendre un problème de VBG

**A-Appliquer le 1er critère "ampleur":** poser la question correspondante ; Expliquer aux groupes les 3 réponses attendues ; clarifier au besoin ; recueillir la réponse du groupe en s'assurant de la bonne compréhension du groupe et veillant au consensus ; attribuer le score approprié à la réponse fournie par le groupe ; reporter le score obtenu dans la table de score

#### **B-Appliquer le 2e critère "gravité" :**

- ◇ Poser la 1ere question sur les conséquences individuelles sur la victime ; expliquer au groupe les 3 réponses attendues ; clarifier au besoin ;
- ◇ Poser une 2e question sur les conséquences au niveau familial ; expliquer au groupe les 3 réponses attendues ; clarifier au besoin ; recueillir la réponse des membres du groupe ;
- ◇ Poser une 3e question sur les conséquences dans la communauté ; expliquer au groupe les 3 réponses attendues ; clarifier au besoin ; recueillir la réponse des membres du groupe ;
- ◇ Demander au groupe d'exprimer la réponse qui correspond le mieux aux préoccupations du groupe
- ◇ recueillir la réponse des membres du groupe et attribuer le score correspondant à la réponse fournie par le groupe
- ◇ Reporter le score obtenu sur la table de score

#### **C-Appliquer le critère de vulnérabilité**

- ◇ Poser la question sur la disponibilité de ressources ou capacités internes suffisantes, moyenne ,ou faible du groupe ou de la famille ou de la communauté pour prévenir l'acte ou prendre en charge les victimes ; Expliquer au groupe les 3 réponses attendues ; clarifier au besoin ; recueillir la réponse des membres du groupe ; Attribuer le score correspondant à la réponse fournie par le groupe ; Reporter les notes obtenues sur la table de score
- ◇ **Procéder de la même façon pour tous les autres problèmes ou besoins de VBG retenus pour le groupe. Le facilitateur fait la synthèse comme suit:**

Pour chaque problème de VBG confirmé: •Poser la ou les questions correspondantes au 1er critère de priorisation (ampleur) dans le tableau ;•Recueillir la réponse appropriée fournie par le groupe avec la pondération indiquée (1 à 5) ; •Attribuer le score correspondant à la réponse fournie par les membres du groupe ; •Procéder de la même façon pour les 2e critère de gravité et du 3e critère de vulnérabilité en vous basant sur le tableau .

## C. Priorisation des problèmes et besoins de VBG du groupe

### ◆ Travaux de groupe

**Le facilitateur explique aux membres du groupe qu'ils vont maintenant travailler en petits groupes pour appliquer les critères de priorisation**

- le facilitateur demande à un participant de numéroté tous les problèmes de VBG identifiés et scinde en 2 parties égales la liste des problèmes de VBG (lot 1 et lot 2)

Si le nombre de VBG répertorié est important, il sera réparti en 3 lots (3 groupes de participants)

- Le facilitateur répartit les membres en deux groupes de travail (ou 3 groupes si le nombre de problèmes et besoins est important) : groupe 1 et groupe 2 (éventuellement groupe 3)

- ◇ Il remet à chaque groupe 1 lot (lot 1 au groupe 1 et lot 2 au groupe 2)

- ◇ Il donne les consignes suivantes aux 2 groupes :

- ◇ Chaque groupe doit:

- Choisir un président pour conduire les travaux et un rapporteur pour présenter les résultats des travaux.
- Prendre la liste des problèmes qui lui a été affectée (lot 1 pour groupe 1, lot 2 pour groupe 2);
- Prendre dans le lot de problèmes, le 1er problème de VBG; appliquer le critère d'ampleur, fournir la réponse appropriée et attribuer le score correspondant; soumettre le problème de VBG au 2e critère de gravité, fournir la réponse et attribuer le score correspondant;
- Reporter sur la table de score les notes obtenues pour chacun des 3 critères
- Calculer le score total obtenu par problème ou besoin.
- Procéder ainsi pour tous les problèmes du lot
- Présenter la table de score renseignée

## D. Synthèse de la priorisation avec la table de score

**1-Présentation de la table de score** : la table de score permet de synthétiser les scores obtenus par chaque VBG après l'application des critères de priorisation . La table de score est organisée en 2 colonnes et au moins 10 lignes.

- **La première colonne** est destinée à placer les problèmes ou besoins de VBG soumis aux 3 critères de priorisation. Elle est subdivisée en plusieurs lignes dont le nombre doit correspondre au nombre total de problèmes prioritaires ou besoins ayant un score total au moins égal à 1.
- **La deuxième colonne** indique les scores obtenus après l'application des 3 critères de priorisation. Elle est subdivisée en 3 sous colonnes :
  - La sous colonne ampleur :concerne le score obtenu par le problème de VBG après l'application du critère ampleur
  - La sous colonne gravité :concerne le score obtenu par le problème de VBG après l'application du critère du critère gravité
  - La sous colonne vulnérabilité :concerne le score obtenu par le problème de VBG après l'application du critère vulnérabilité
- ◆ la sous colonne total score : concerne le total des score obtenus après addition des scores aux 3 critères

		Scores obtenus			
Problèmes évalués	Numéros	Ampleur	Gravité	vulnérabilité	Total score
Problème 1	N° 1				
Problème 2	N°2				
Problème 3	N°3				

**2-Utilisation de la table de score** : La table de score permet au groupe de déterminer les problèmes et besoins de VBG par ordre de priorités sur la base des scores obtenus après l'application des 3 critères de priorisation

- Chaque problème ,ou besoin évalué et ayant obtenu un score au moins égal à 1 est placé dans la colonne "problème" ;
- Mettre le numéro qui lui a été attribué lors de la précédente session
- Inscrire dans la colonne correspondante à chaque critère, le score obtenu par le problème de VBG
- Calculer le score total obtenu
- reporter sur la fiche le score total obtenu par la VBG
- Procéder de la même façon pour tous les problèmes concernés

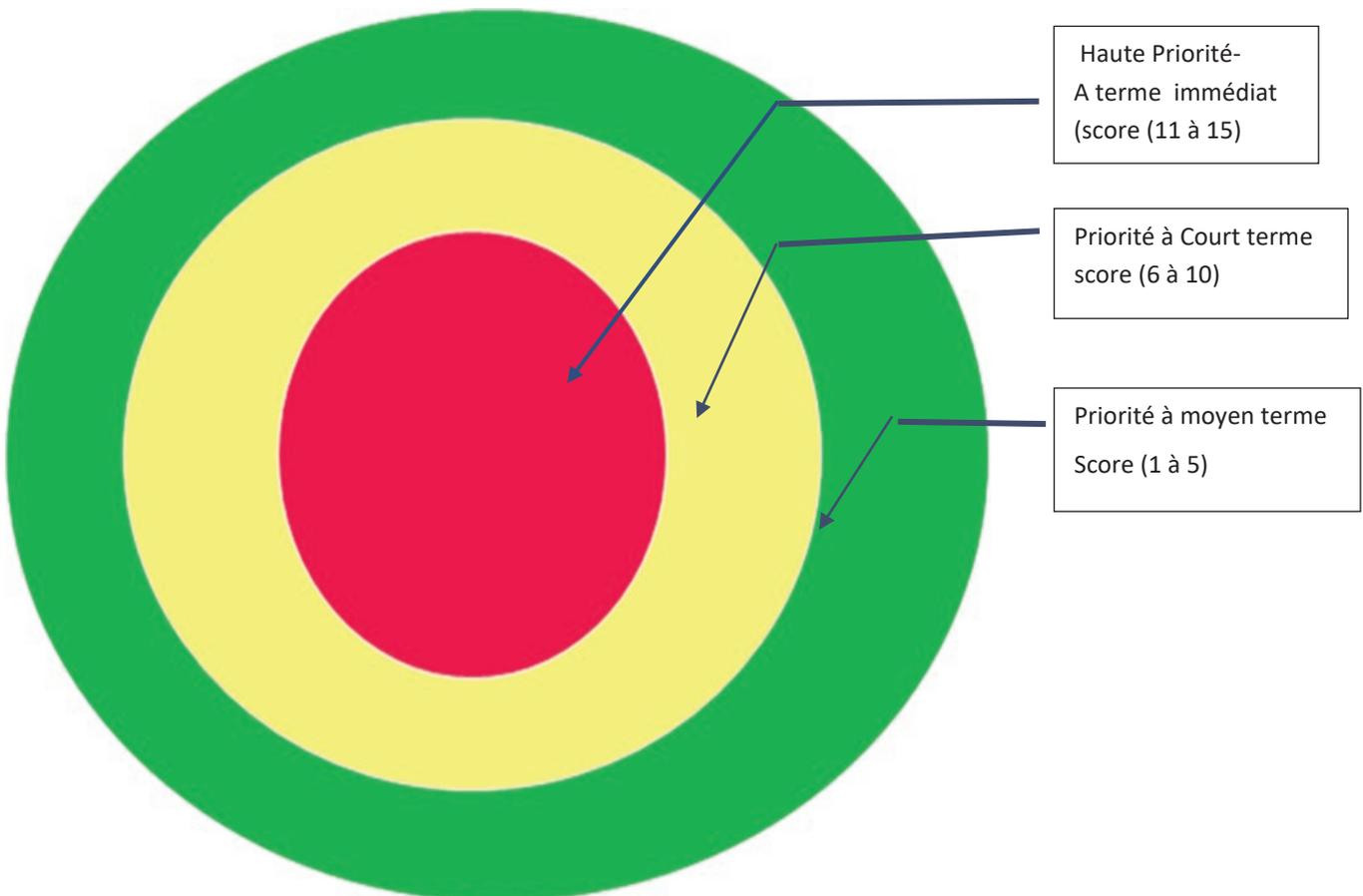
## E. Sélection finale des problèmes et besoins prioritaires de VBG

### Exposé introductif

La sélection définitive des problèmes et besoins prioritaires de VBG se fait en utilisant le cercle de priorisation

- ◆ Le cercle de priorisation est un cercle avec un noyau et 3 zones de priorités : le noyau représente les membres du groupe; la 1ere zone plus proche du noyau constitue la zone la plus importante par ordre de priorité
- ◆ L'utilisation se fait comme suit: a-classer les problèmes et besoins prioritaires qui totalisent des scores compris entre 11 et 15 points ; ces problèmes sont classés dans la 1ere zone (rouge) qui correspond à la zone de priorités à terme immédiat; b-Classer les problèmes dont les scores totaux sont compris entre 7 et 10 dans la 2e zone (en jaune) qui représente la zone de priorités à court terme 10 ; c- classer les problèmes et besoins dont les scores totaux sont compris entre 1 et 6 dans la 3e zone (verte ) correspond à la zone de priorités à moyen terme .

#### ◆ **Représentation graphique du cercle de priorisation**



### ◆ **Classement final des problèmes /besoins prioritaires**

- Chaque sous groupe ou un participant du groupe présente le table de score renseignée pour procéder au classement des problèmes et besoins de VBG dans le cercle de priorisation.
- Chaque problème est classé dans une zone de priorité selon le score total obtenu.
- Les problèmes qui totalisent le plus grand score (11 à 15 points ) sont placés dans la zone (rouge) qui correspond à la zone de priorités à terme immédiat. Ces problèmes et besoins sont ceux qui sont adressés dans le plan d'action du 1er cycle d'action.
- les groupes ne doivent pas dépasser plus de 6 problèmes ou besoins dans la zone de priorités à terme immédiat . Si le nb dépasse 6, il faut procéder à un reclassement dans la zone qui suit en basant sur le score obtenu ; si les problèmes ou besoins à reclasser sont d'égal score , reclasser par consensus le surnombre dans la zone (jaune ) ou procéder au vote
- Les problèmes qui totalisent un score entre 7 et 10 , sont classés dans la zone de jaune qui correspond à la zone de priorités à court terme ; ils devraient être adressés éventuellement au cycle suivant
- Les problèmes qui totalisent un score entre 1 et 6 sont classés dans la zone verte qui correspond à la zone de priorités à moyen terme ; ils devraient être adressés dans les prochains cycles
- Les problèmes et besoins classés dans les zones jaune et verte seront archivés et conservés ; ils seront adressés dans les prochains cycles.

## Sous module III : ELABORATION DU PLAN D'ACTION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

(étape 3)

Objectifs	Méthodes	Supports	Durée
<p>1. Expliquer l'importance de la planification des activités des groupes et actions conjointes du comité de synergie du CAC-VBG</p> <p>2. Décrire la démarche et les outils que les groupes communautaires peuvent utiliser pour planifier leurs actions</p> <p>3. Planifier les actions faisables en fonction des ressources locales disponibles du groupe communautaire</p>	<p>- Questions/ réponses</p> <p>- Brainstorming</p> <p>- Mini exposé</p>	<p>- Guide du formateur</p> <p>- Affiche des 5 étapes du cycle de l'action communautaire</p> <p>• Cartes notifiant les problèmes pour chaque type d'obstacle</p> <p>• Canevas du plan d'action préalablement tracé (cf. annexe)</p>	<p><b>Total</b> 3h 30mn</p>

### DÉROULEMENT

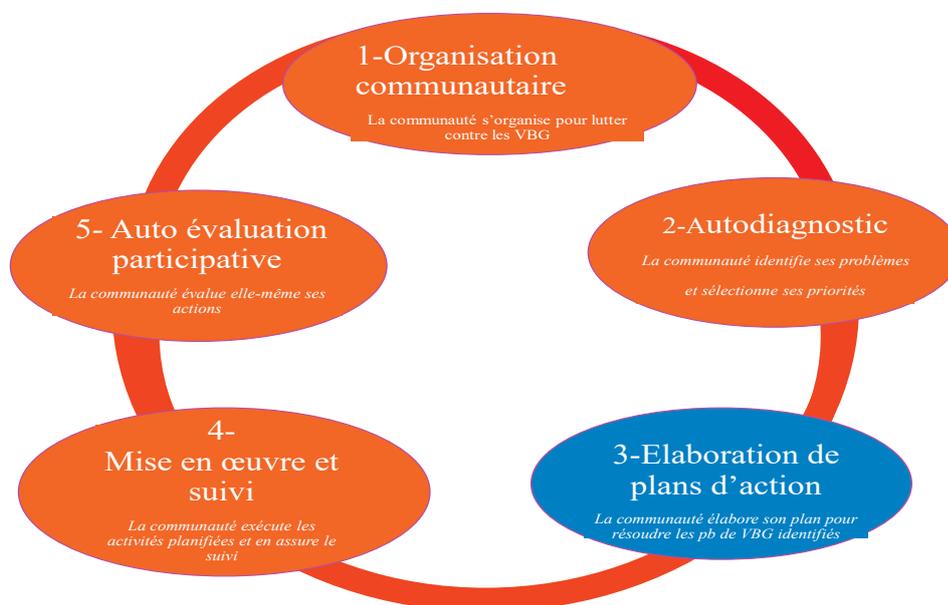
## Session 1: Importance de l'étape d'élaboration du plan d'action du groupe

### Thème1: Introduire la séance

#### A. Le facilitateur demande aux participants de placer l'étape actuelle dans le schéma du CAC VBG

- Visualiser l'étape dans le schéma du cycle d'action communautaire ci-dessous
- Présenter objectifs du sous module III

### Synthèse



#### B. Demander aux participants de rappeler le « taasou », taalif , 'back' :

« Askan bu djiité boopaam , ci xaalat ,ci dogaal , ci djieuf , deggo diapelanté tey yemala loumou soong daan ko»

Une communauté autonome dans la réflexion, la prise de décision et l'action, qui assume son propre leadership, en toute démocratie; qui est capable de développer des partenariats égaux apportera des changements positifs majeurs dans sa communauté.

**Comportement du facilitateur : le facilitateur doit toujours se rappeler des attitudes favorables à l'autonomie des groupes dans la réflexion et la prise de décision**

- Parler avec courtoisie et respect à tous les participants
- Favoriser l'écoute active entre participants et entre facilitateurs et participants
- S'assurer que chaque participant s'exprime librement et donne ses idées
- Rassurer les participants pour qu'ils comprennent qu'il n'y a pas de « mauvaises » idées
- Eviter de prendre parti ou de censurer des idées ou positions
- Susciter la discussion entre les participants jusqu'à obtention du consensus
- S'assurer que les participants restent dans le cadre du sujet
- Valider avec les participants toutes les synthèses des idées exprimées par les participants

## Thème 2. Objectifs de l'élaboration du plan d'action

Le facilitateur demande aux participants : *selon vous, quels sont les objectifs de l'élaboration des plans d'action de groupes et des actions de synergie ? Il renforce les bonnes réponses , corrige avec tact celles qui sont erronées et synthétise comme suit :*

### Synthèse

La session d'élaboration du plan d'action a 4 objectifs :

1. Identifier les actions pertinentes que le groupe peut mener dans les 3 mois avec les ressources dont il dispose pour résoudre chaque problème ou besoin de VBG ;
2. Définir les modalités de mise en œuvre des actions planifiées par le groupe pour résoudre les problèmes et besoins prioritaires de VBG
3. Mettre en place une structure pour la coordination des activités de chaque groupe et des 5 groupes dans chaque site
4. Planifier les actions de synergie et de coordination entre les différents groupes dans chaque site

## Session 2 : Démarche d'élaboration du plan d'action droupe

### Thème 1. Etapes d'élaboration des problèmes/besoins prioritaires de VBG ?

Le facilitateur demande aux participants : *selon vous, comment le groupe va procéder pour résoudre les problèmes sélectionnés Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et synthétise*

### Synthèse

Il faut d'abord proposer des solutions et planifier les actions pour résoudre les problèmes

- a) Prendre les 6 problèmes prioritaires sélectionnés à l'étape autodiagnostic
- b) Définir pour chaque problème un ou 2 éléments qui montre que le problème est résolu ou le besoin de VBG est satisfait (indicateurs)
- c) Identifier les actions faisables à mener dans un délai de 3 mois pour aboutir à la résolution du problème ou besoin , les bénéficiaires, le lieu, les ressources nécessaires, le ou les responsable (s), la période, le ou la responsable de l'activité
- d) Renseigner ces différentes informations dans le canevas du plan d'action de groupe

## Thème 2 . Présentation du canevas de plan d'action de groupe

Le facilitateur présente les modèle du canevas du plan d'action préalablement tracé sur une feuille de flip shart ou au tableau. Ensuite, il explique comment il est structuré et comment le remplir

District sanitaire de : ..... Poste de santé de ..... Site de : .....

Nom du groupe communautaire.....Noms du leader 1 : ..... Noms du leader 2 : .....

Problème (Type de VBG )	Indicateur (Qu'est-ce qui montre que le problème est résolu ou besoin satisfait )	Actions réalisables (Qu'est-ce que le groupe peut faire pour résoudre le problème ?)	Bénéficiaires /Cibles (Pour qui le groupe va agir)	Quel est le nombre de fois que le groupe fera l'action	Quand est ce que le groupe fera l'action (date ou période)	lieu (Où sera mené l'action ?)	res-sources (avec quelles ressources le groupe va le mener ? )	Responsable (qui est responsable de l'action ?)
Problème 1		Activité 1						
		Activité 2						
Problème 2								
Problème 3								

### Présentation du canevas du plan d'action (suite)

- Le canevas de plan d'action est un tableau composé de 9 colonnes et de 6 lignes.
- Les 6 lignes correspondent aux espaces où il faut inscrire les informations.
- Les 9 colonnes servent à inscrire les données suivantes : 6 problèmes et besoins prioritaires (1<sup>ère</sup> colonne) ; ce qui montre que le problème est résolu (2<sup>ème</sup> colonne); les actions à mener pour que le problème soit résolu (3<sup>ème</sup> colonne); le nombre de fois que l'activité sera effectuée (4<sup>ème</sup> colonne); les bénéficiaires des actions (5<sup>ème</sup> colonne), la période à laquelle l'activité sera menée (6<sup>ème</sup> colonne); le lieu de l'activité (7<sup>ème</sup> colonne); les ressources nécessaires (8<sup>ème</sup> colonne); le responsable (9<sup>ème</sup> colonne).

## Thème 3 . Utilisation du canevas de plan d'action

### A. Comment définir les indicateurs du plan d'action ?

#### Discussion en plénière

Le groupe discute en plénière pour définir 1 ou 2 éléments qui permettent de déterminer si le problème sélectionné est résolu ou le besoin est satisfait . Ces éléments doivent être définis par les membres du groupe en toute autonomie et par consensus. Ces éléments doivent être pertinents, simples , mesurables et utilisables par les membres du groupe.

## **B. Comment identifier les actions à mener ?**

### **Discussion en plénière**

- Le groupe discute en plénière pour chaque problème prioritaire les actions à mener pour prévenir ou prendre en charge le problème selon les ressources endogènes dont il dispose
- Les actions à sélectionner doivent être : pertinentes par rapport au problème ou besoin (permettent de résoudre le problème ou satisfaire le besoin), efficaces (impact de l'action sur le problème) ; réalisables OU faisables dans les 3 mois pour atteindre l'indicateur (capacité du groupe à réaliser l'action) par les groupes communautaires ; avec les ressources nécessaires localement mobilisables et le temps imparti; les résistances ou contraintes possibles et les partenariats éventuels disponibles

## **C. Comment identifier les bénéficiaires des actions à mener ?**

### **Discussion en plénière (suite 1)**

- Le groupe discute en plénière pour identifier les bénéficiaires de chaque action prévue.
- Selon la nature des actions prévues, les bénéficiaires peuvent être des jeunes mères, des grand-mères, des pères, des ado jeunes, des filles, des leaders communautaires, des élus locaux, le personnel de santé, des autorités administratives.....
- Les groupes sont invités, à chaque fois que possible, à préciser le nombre de bénéficiaires qui seront touchés par l'activité

## **D. Comment identifier le lieu et la période des actions à mener ?**

### **Discussion en plénière (suite2)**

- Le groupe discute en plénière pour identifier le lieu et la période pour chaque action prévue.
- Le lieu doit être autant que possible accessible aux bénéficiaires des activités et disponible pour la période prévue.
- La durée de l'activité doit tenir compte de la nature de l'activité. La mise en œuvre de toutes les activités inscrites dans le plan d'action ne doit pas dépasser 3 mois.

## **E. Comment sélectionner les responsables des actions à mener ?**

### **Discussion en plénière (suite3)**

- Le groupe discute en plénière pour identifier pour chaque activité à mener un responsable.
- Le responsable est chargé de coordonner, d'impulser et de rendre compte de l'activité qui lui est confiée (niveau d'exécution, difficultés...). Il est désigné par le groupe et a accepté la responsabilité de l'activité.
- Le responsable d'une activité peut être assisté par d'autres membres désignés par le groupe selon la nature de l'activité.
- Il est fortement recommandé de n'avoir qu'un seul responsable par activité afin d'éviter une dilution des responsabilités.

## Session 3 Coordination des activités au sein du groupe CAC VBG

### Thème1. Importance de la coordination au sein du groupe CAC VBG

#### Mini-exposé

Le facilitateur explique ceci : le groupe est composé d'au moins 15 membres et qu'il est important de coordonner les activités du groupe pour que le travail soit efficace. Le choix d'un leader et de son suppléant permet au groupe communautaire de coordonner ses activités et de faciliter son fonctionnement dans le suivi. Chaque groupe engagé doit choisir un leader et son suppléant à l'issue de la session d'élaboration du plan d'action de groupe

### Thème2 . Modalités d'organisation du choix des leaders du groupe CAC VBG

**Le facilitateur pose la question suivante:** comment allez vous procéder pour choisir votre représentant et un suppléant ? Quelles sont les tâches du leaders **Il corrige les réponses erronées , renforce les bonnes réponses et fait la synthèse comme suit:**

#### Synthèse

##### 1- La sélection

- La sélection doit s'effectuer selon une procédure démocratique et de façon consensuelle ; elle doit tenir compte des critères suivants : choix effectué par les membres du groupe, leader soit avoir la confiance du groupe, engagé, disponible, volontaire ou accepter la fonction, avoir du leadership et de préférence sachant lire et écrire.
- Un suppléant sera également choisi pour assister le leader dans ses fonctions et le remplacer en cas d'indisponibilité. Le leader et le suppléant doivent appartenir au groupe, être disponibles et avoir la confiance du groupe.

##### Les tâches du leader :

- Le leader doit s'acquitter de tâches spécifiques dans le groupe et dans le cadre de la structure de coordination des groupes du site. Il convoque les membres, organiser les rencontres du groupe et représente le groupe auprès des partenaires et dans toutes les autres instances retenues .
- La première tâche du leader sera de représenter le groupe à la réunion des leaders pour la mise en place du comité de synergie.

## Session 4. Coordination des activités entre les 5 groupes CAC VBG dans le site

### Thème1. Importance de la coordination entre les 5 groupes CAC VBG

#### Questions –réponses

**Poser la question suivante :** Selon vous, est-il important de coordonner les activités des 5 groupes dans le site ? *Le facilitateur recueille les réponses , corriger avec tact les réponses erronées et faire la synthèse comme suit:*

#### Synthèse

Le facilitateur explique ceci : il existe 5 groupes constitués dans le site qui poursuivent les mêmes objectifs de lutte contre les VBG ; donc, ils peuvent avoir des activités similaires, complémentaires ou même avoir besoin de s'entraider. Or, pour s'entraider efficacement, il est nécessaire de mettre en place une structure pour coordonner les efforts des 5 groupes et mutualiser leurs rendements. Cette structure s'appelle le "Comité de synergie".

### Thème 2. Mise en place du comité de synergie

**Poser la question suivante :** Selon vous, qu'est ce que le comité de synergie ? Quel est son rôle ?  
*Le facilitateur recueille les réponses , corriger avec tact les réponses erronées et faire la synthèse*

#### Synthèse

- ◆ Le comité de synergie du site est une structure de gestion et de coordination locale des activités des 5 groupes engagés du site CAC VBG
- ◆ Les membres du comité de synergie sont : les leaders et suppléants des 5 groupes engagés ( mères, jeunes filles ; adolescent( e) s filles et garçons ; grands mères, chefs de familles hommes) ; les ACS encadreurs de groupes, le facilitateur du site qui appuie les actions des leaders à leur demande.
- ◆ Les objectifs du comité de synergie sont : partager les plans d'action des différents groupes ; capitaliser les observations et actions des autres groupes ; identifier les synergies possibles souhaitées entre les groupes ; identifier les besoins en partenariat et en appui mutuel entre groupes ; procéder à l'évaluation participative du comité de synergie
- ◆ Le rôle du comité de synergie est : organiser la rencontre d'élaboration du plan d'action conjoint du site ; organiser les réunions de suivi du plan d'action conjoint ; participer aux rencontres avec les partenaires de mise en œuvre identifiés ; restituer à son groupe les décisions prises par le comité de synergie ; procéder à l'évaluation participative du plan conjoint.

### Thème 3. Tâches du comité de synergie du site

- ◆ Conformément à son mandat , la 1ere tâche du comité concerne l'identification des activités de synergie et axes de collaboration entre les différents groupes . Après l'élaboration des plans d'action par tous les groupes , le facilitateur du site CAC VBG convoque tous les membres du comité pour organiser l'élaboration du plan d'action conjoint du comité de synergie .
- ◆ Lors de la rencontre , les leaders discuteront des définissent les modalités de fonctionnement du comité de synergie : calendrier des réunions, organisation des activités, financement...

## Session 5 : Elaboration d'un plan d'action conjoint par le comité de synergie

### Thème 1. Qu'est ce qu' un plan d'action conjoint du site CAC VBG ?

#### Exposé

- Le plan d'action conjoint est un plan d'action commun aux 5 groupes communautaires engagés dans l'aire géographique de la case ou du site;
- Le plan d'action conjoint prend en compte les problèmes prioritaires communs aux 5 groupes ou jugés prioritaires par les groupes .
- Il permet de fédérer les efforts de plusieurs groupes communautaires afin de renforcer le plaidoyer, la crédibilité et la synergie des actions pour la résolution de problèmes communs.

**Demander aux participants :** *quels devraient être les objectifs du plan d'action conjoint; comment procéder ? Le facilitateur recueille les réponses , corriger avec tact les réponses erronées et faire la synthèse*

### Thème 2. objectifs du plan d'action conjoint

- **L'objectif général** d'un plan d'action de zone est de mutualiser les efforts des 5 différents groupes communautaires engagés dans une zone de responsabilité de case ou site CAC/VBG .
- **Les objectifs spécifiques** sont :
  1. Identifier des actions communes ou de synergie pour adresser les problèmes prioritaires communs aux groupes
  2. Mettre en œuvre de façon concertée les actions planifiées pour résoudre les problèmes prioritaires identifiés par les différents groupes ,
  3. Réaliser des actions qui ciblent les niveaux institutionnels susceptibles d'influencer le développement communautaire local (sous-préfecture, commune, PS; CS gendarmerie...),
  4. Organiser le suivi et l'évaluation des actions planifiées.

### Thème 3. Démarche d'élaboration du plan d'action conjoint?

**Le facilitateur demande aux participants comment procéder pour un plan d'action conjoint** Renforcer les bonnes réponses, corriger les réponses incorrectes avec tact et faire la synthèse

#### Synthèse

##### A. Modalités d'élaboration du plan d'action Conjoint

- Le plan d'action conjoint est élaboré par les membres du comité de synergie qui comprend les représentants (leaders) et suppléants de tous les 5 groupes communautaires évoluant autour de la case ou du site
- L'élaboration du plan d'action conjoint débute aussitôt après l'élaboration des plans d'action des groupes. (Ne pas dépasser une semaine après l'élaboration des PA du dernier groupe)
- Les leaders des différents groupes du site et les ACS du site se retrouvent en réunion pour élaborer un plan d'action après avoir élaboré les plans d'action de leurs propres groupes.

##### B. Organisation de la rencontre d'élaboration du PAC proprement dite

###### A) Préparation de la rencontre

- Le facilitateur de la zone prépare la rencontre en faisant le tour de tous les groupes pour expliquer aux leaders des 5 groupes l'objet du plan d'action conjoint et discuter des modalités pratiques d'organisation et négocier la date et le lieu. Chaque leader doit venir en amenant son plan d'action de groupe et les ACS du site doivent participer à la rencontre. L'activité doit être présidée par l'ICP /SF du poste de santé de référence

###### B) Rencontre proprement dite

- Le facilitateur facilite la rencontre et l'ouverture de la session par l'ICP ou une autorité locale du site
- un leader est désigné par ses pairs pour assurer la présidence de la réunion en l'absence de l'ICP
- ◇ Chaque leader présente le plan d'action de son groupe
- ◇ Les leaders des groupes engagés identifient des possibilités de synergie (les problèmes communs, actions communes aux groupes, cibles communes ..... ) dans les plans d'action
- ◇ les membres du comité discutent des axes de collaboration (actions communes ; possibilités de mutualisation des ressources ; synergie dans la mise œuvre de certaines activités
- ◇ Les membres du comité planifient des actions à mener dans ce cadre (cf même canevas PA groupe) La démarche utilisée est la même que celle qui a été utilisée pour le plan d'action des groupes ; ils peuvent confier des tâches à des partenaires clés en raison de leur spécificité ou des compétences particulières qu'elles requièrent.
- ◇ Les activités planifiées sont mises en œuvre autant que possible à partir de ressources disponibles dans la communauté

## Sous module IV : MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES PLANS D'ACTION DE GROUPES

(étape 4)

Objectifs	Méthodes	Supports	Durée
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Expliquer l'importance du suivi de la mise en œuvre des plans d'action de groupe et de zone</li> <li>2. Décrire la démarche et les outils que les groupes communautaires et leaders peuvent utiliser pour assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs plans d'action et celui du comité de synergie</li> <li>3. Organiser le suivi de la mise en œuvre des plans d'action de groupes</li> <li>4. Organiser le suivi de la mise en œuvre du plan d'action conjoint du comité de synergie</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Questions/ réponses</li> <li>-exercice pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Affiche schéma CAC</li> <li>-Cartes notifiant les problèmes</li> <li>- Canevas de suivi du d'action de groupe et du comité de synergie</li> <li>- Feuilles de flip shart, marqueurs</li> </ul>	<p><b>Total:1h00</b></p>

### DÉROULEMENT

## Session 1: Importance de l'étape du suivi des plans d'action de groupes

### Thème 1:Séance introductive

**Le facilitateur demande aux participants de placer l'étape actuelle dans le schéma du CAC VBG :**

- Visualiser l'étape dans le schéma du cycle d'action communautaire ci-dessous
- Présenter objectifs du sous module IV (mise en œuvre et suivi du plan d'action )



**B. Demander aux participants de rappeler le « taasou », taalif , 'back' :**

« Askan bu djiité boopaam , ci xaalat ,ci dogaal , ci djieuf , deggo diapelanté tey yemala loumou soong daan ko»

Une communauté autonome dans la réflexion, la prise de décision et l'action, qui assume son propre leadership, en toute démocratie; qui est capable de développer des partenariats égalitaires apportera des changements positifs majeurs dans sa communauté.

## Thème2: Objectifs du suivi de la mise en œuvre des plans d'action

Le facilitateur demande aux participants : *selon vous, quels sont les objectifs du suivi de la mise en œuvre des plans d'action de groupes et des actions de synergie ?* Il renforce les bonnes réponses, corrige avec les tactes celles qui sont erronées et synthétise comme suit :

### Synthèse

**Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action a 5 objectifs :**

1. Mettre en œuvre les actions planifiées par chaque groupe (au moins à 90%) et dans le plan d'action conjoint du comité de synergie ( au moins 90% )
2. Vérifier périodiquement l'état de mise en œuvre des activités prévues dans le plan d'action de groupe ou le plan d'action du comité de synergie ( réalisées, non achevées, non réalisées)
3. Identifier les difficultés rencontrées et solutions à mettre en œuvre dans chaque groupe et le comité de synergie
4. Mettre en œuvre des solutions proposées pour lever ces difficultés
5. Documenter la mise en œuvre des actions menées par chaque groupe et le comité de synergie

## Session 2 : Suivi de la mise en œuvre du plan d'action de groupes communautaires

### Thème 1: Démarche du suivi de la mise en œuvre des plans d'action de groupes

#### Questions-réponses

Le facilitateur demande aux participants : *Selon vous, comment les membres de groupes doivent procéder pour suivre les actions qu'ils ont planifiées ?* Il renforce les bonnes réponses, corrige avec les tactes celles qui sont erronées et synthétise comme suit :

### Synthèse

- a. Le groupe communautaire décide de la périodicité de ses rencontres pour assurer le suivi de son plan d'action ; en règle générale, le délai est fixé à au moins une fois par mois;
- b. le leader de chaque groupe désigné assure la convocation et l'organisation des rencontres de suivi (date, heure, lieu ..) avec l'appui du facilitateur. Il peut être aidé par le suppléant et les ACS membres du groupes. Tous les responsables d'activités doivent participer à la réunion;
- c. Le groupe peut décider d'élargir la réunion à des personnes ressources ou des partenaires;
- d. Les membres du groupe passent en revue les activités prévues dans le plan.
- e. Le groupe communautaire utilise le canevas de suivi
- f. Trouve des solutions aux contraintes identifiées
- g. Le groupe communautaire réajuste le calendrier de mise en œuvre des activités s'il y'a lieu

## Thème 2: Comment utiliser le canevas de suivi du plan d'action de groupe ?

**Le facilitateur trace le modèle de canevas de suivi du plan d'action au tableau ou sur une feuille flip shart Il demande aux participants d'identifier les éléments importants pour un suivi ; il fait la synthèse sur la base du canevas du suivi de la mise en œuvre du plan d'action. IL présente et décrit le modèle de canevas**

District sanitaire de : ..... Poste de santé de ..... Site de : .....

Nom du groupe communautaire.....Noms du leader : ..... Date : ...../ ...../ .....

### CANEVAS DU SUIVI DU PLAN D'ACTION DE GROUPE

Activités prévues	Niveau réalisation			Contraintes	Mesures correctrices prises			
	réalisé	En cours	Non réalisé		Activités	Lieu	Délais	Responsable

**Le canevas de suivi du plan d'action de groupe est un tableau avec 4 colonnes.**

Les colonnes correspondent: activités prévues dans le plan d'action (1<sup>ère</sup> colonne); le niveau de réalisation (2<sup>ème</sup> colonne) qui subdivisée en 3 sous colonnes (réalisé, en cours, ou non réalisé) ; les contraintes (3<sup>ème</sup> colonne); et les actions correctrices envisagées et leur suivi ( 4<sup>ème</sup> colonne)

### Le facilitateur explique l'utilisation du canevas

- A chaque réunion de suivi, le leader de groupe prépare le canevas : il inscrit les activités prévues dans le plan,
- La tenue de la réunion de suivi permet de remplir le canevas .
- Le leader du groupe ou facilitateur demande au responsable désigné de chaque activité prévue dans le plan d'action le niveau de réalisation :

Les membres vérifient si la période fixée pour l'activité est arrivée à échéance , si oui , le groupe vérifie :

- ◇ Si l'activité complètement réalisée ; il faut cocher dans la sous colonne "réalisé"
- ◇ Si l'activité n'est pas complètement réalisée ; il faut cocher dans la sous colonne " en cours "
- ◇ Si l'activité n'a pas été réalisée du tout ; il faut cocher dans la sous colonne "non réalisé"

● Les membres discutent des raisons qui sont à l'origine du retard ou de la non réalisation des activités

● Les membres discutent des solutions possibles , retiennent la plus efficace et fixe un délai et désigne un responsable pour le suivi de la solution . Le responsable pouvant la même personne désignés ou une autre différente.

## Session 3 : Suivi du plan d'action conjoint par le comité de synergie

### Démarche du suivi du plan d'action conjoint du comité de synergie du site

#### Questions réponses

**Le facilitateur demande aux participants :** *Selon vous , comment le comité de synergie doit procéder pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action conjoint du comité de synergie ,*

*Il renforce les bonnes réponses , corrige avec les tacts celles qui sont erronées et synthétise comme suit :*

#### Synthèse

le comité de synergie organise des rencontres pour le suivi des activités du plan d'action conjoint. La tenue de la 1<sup>ère</sup> réunion est organisée avec l'appui du facilitateur du site ;

- a. Les Leaders des groupes communautaires fixent la 1<sup>ère</sup> date et le lieu de la réunion de suivi du plan d'action conjoint lors de leur réunion d'élaboration du plan d'action conjoint.
- b. Le facilitateur de la zone fait le tour de tous les groupes pour valider avec les leaders de groupe la date et le lieu de la 1<sup>ère</sup> réunion de suivi.
- c. les réunions suivantes sont gérées par le responsable désigné du comité de synergie sous la supervision de l'ICP/SF ; Tous les responsables d'activités doivent participer à la réunion. Le comité peut décider d'élargir la réunion aux personnes ressources ou aux partenaires .
- d. Le facilitateur CAC assure la modération des 1<sup>ères</sup> réunions de suivi des leaders. Cette modalité est maintenue jusqu'à ce que le groupe des leaders s'organise sur des bases autonomes avec le choix d'un des leurs comme modérateur.
- e. Les membres du comité utilisent le même canevas du suivi du groupe communautaire
- f. les leaders de groupes communautaires passent en revue les activités du plan d'action conjoint
- g. Ils suivent la même démarche que les groupes communautaires .
- h. A la fin de chaque réunion, ils fixent la date de la prochaine réunion de suivi

NB: Le facilitateur doit travailler et inciter le groupe des leaders à trouver parmi ses membre un modérateur de leur groupe avant la fin du premier cycle .

## Sous module V : AUTO EVALUATION PARTICIPATIVE DES GROUPES (étape 5)

Objectifs	Méthodes	Supports	Durée
1-Expliquer l'importance de l'autoévaluation participative des groupes et du comité de synergie 2. Décrire la démarche et les outils que les groupes communautaires et leaders peuvent utiliser pour assurer l'autoévaluation participative des groupes et du comité de synergie 3. Organiser le suivi de la mise en œuvre des plans d'action de groupes 4. Organiser le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du comité de synergie	-Questions/ réponses  -exercice pratiques	-Affiche schéma CAC  - Plan d'action de groupe et du comité de synergie  -Plan de suivi du d'action de groupe et du comité de synergie  - copies de outils d'évaluation participative  - Feuilles de flip shart, marqueurs	<b>Total: 6 00</b>

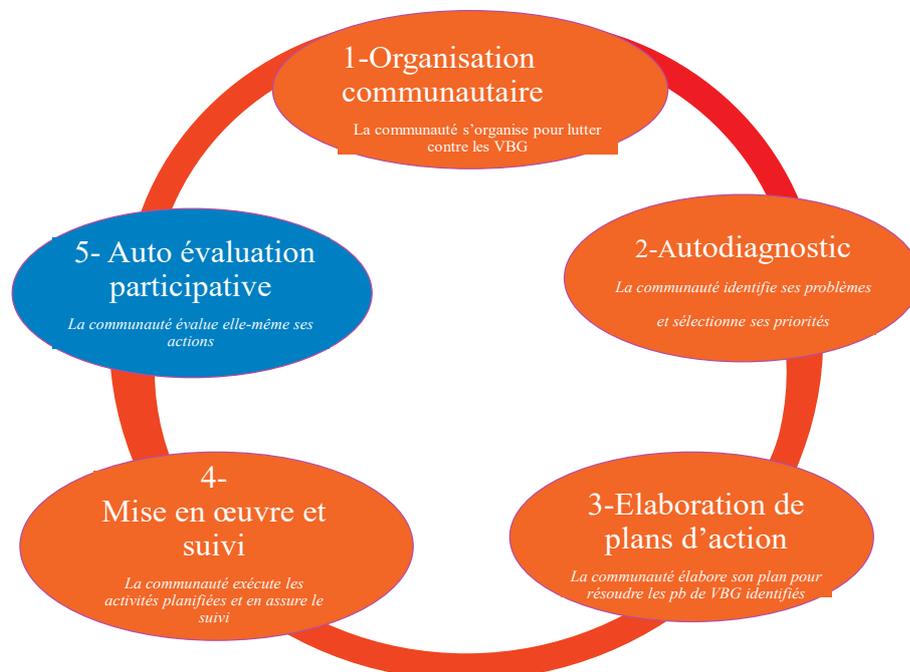
### DÉROULEMENT

## Session 1. Importance de l'auto-évaluation participative des plans d'action

### Thème1: Séance introductive

**Le facilitateur demande aux participants de placer l'étape actuelle dans le schéma du CAC VBG :**

- Visualiser l'étape dans le schéma du cycle d'action communautaire ci-dessous
- Présenter objectifs du sous module V (auto-évaluation participative )



**B. Demander aux participants de rappeler le « taasou », taalif , 'back' :**

« Askan bu djiité boopaam , ci xaalat ,ci dogaal , ci djieuf , deggo diapelanté tey yemala loumou soong daan ko»

Une communauté autonome dans la réflexion, la prise de décision et l'action, qui assume son propre leadership, en toute démocratie; qui est capable de développer des partenariats égaux apportera des changements positifs majeurs dans sa communauté.

## Thème 2: Objectifs de l'étape d'autoévaluation participative

Le facilitateur demande aux participants **selon vous, quel est l'intérêt de faire l'auto évaluation participative?**

### Synthèse

Le facilitateur précise que chaque groupe communautaire doit organiser son auto évaluation participative au terme de la période fixé . L'auto évaluation participative a 4 objectifs :

1. Mesurer le niveau de réalisation des actions planifiées par chaque groupe et par le comité de synergie
2. Evaluer le niveau de résolution des problèmes prioritaires adressés dans les plans d'action des groupes et le plan d'action conjoint du comité de synergie
3. Apprécier les performances des groupes communautaires et acteurs clefs de mise en œuvre
4. Evaluer les capacités des groupes communautaires à prendre en charge de façon **autonome** leurs propres problèmes ;
5. Identifier les problèmes prioritaires à adresser dans un nouveau cycle.

## Sessions 2: Démarche de l'auto-évaluation participative de groupe CAC/

### Thème 1: Démarche de l'auto évaluation participative

Le facilitateur demande aux participants : **Selon vous , comment les membres de groupes doivent procéder pour évaluer leurs actions et la résolution des problèmes identifiés ?**

Il renforce les bonnes réponses , corrige avec les tacts celles qui sont erronées et synthétise comme suit :

### Synthèse

Dans chaque site, les leaders de groupes réunissent les membres de leurs groupes au terme du délai couvert par le plan d'action (3 mois) ;

Le groupe peut inviter les partenaires clés ou d'autres partenaires concernés par la session d'auto évaluation . Chaque groupe doit réaliser les activités suivantes :

- a. Les leaders des groupes communautaires organisent une réunion interne préparatoire de l'auto évaluation.
- b. Les groupes communautaires organisent leur rencontre d'autoévaluation participative
- c. Les leaders des groupes organisent la réunion d'auto évaluation participative du comité de synergie

## Thème 2. La réunion préparatoire de l'auto évaluation participative ?

**Le facilitateur demande aux participants : Comment organiser la rencontre d'auto-évaluation**

### Synthèse

#### ◆ **Ordre du jour de l'évaluation**

le facilitateur doit préparer l'évaluation des actions mises en œuvre par les groupes communautaires CAC-VBG en informant les membres des groupes . La rencontre porte sur les points à discuter le jour de la réunion d'autoévaluation :

- Qu'est ce qui sera évalué: problèmes prioritaires, plan d'action, activités des groupes, performances des leaders et ACS, encadrement des facilitateurs; engagement des partenaires ; leadership et autonomie des groupes .....
- Comment les participants seront évalués et les outils à utiliser pour évaluer : revue du plan d'action, entretiens avec les acteurs, discussions de groupe...
- Qui participera à la réunion : leaders et membres des groupes communautaires, ACS, certains partenaires clés et personnes ressources invitées

#### ◆ **Documentation et outils à préparer**

**Demander aux participants** : quels sont les documents utiles à préparer pour réussir la réunion d'autoévaluation des actions des groupes communautaires compte tenu du contenu de la réunion?

### Synthèse

- Ordre du jour/objectifs et l'agenda de la réunion,
- les outils d'évaluation prévus (voir annexe): canevas d'évaluation du plan d'action avec remplissage des colonnes « problèmes prioritaires » et « indicateurs » ; guides d'entretien
- Rendre disponibles: le plan d'action de groupe , les différents plans de suivi , cahiers groupes...

#### ◆ **Dispositions pratiques à prendre**

**Demander aux participants les dispositions pratiques à prendre pour bien organiser la réunion d'autoévaluation des actions des groupes communautaires ? Faire synthèse comme suit:**

### Synthèse

**Dispositions à prendre**: les membres doivent discuter des éléments suivants :

- dispositions matérielles et pratiques : date, local ou lieu, convocations/invitations à élaborer et envoyer, organisation des pauses/repas et reprographie des outils s'il y'a lieu,
- de la recherche d'appui financier, technique et matériel s'il y'a lieu ...

### Thème 3 . Conduite de la rencontre d'auto évaluation participative ?

*Le facilitateur discute avec les participants de la démarche à suivre pour conduire la réunion d'autoévaluation participative et fait la synthèse comme suit :*

#### Synthèse

L'auto évaluation participative se fait sous forme d'une réunion. Elle dure une journée au maximum. La réunion d'auto évaluation est présidée par un des 2 leaders du groupe. Le facilitateur l'assiste à sa demande mais reste neutre par rapport au contenu.

a./ Démarrage de la réunion par le leader désigné qui préside la réunion . IL doit:

- Rappeler le processus mis en œuvre depuis la phase d'organisation du groupe jusqu'à la phase d'auto évaluation participative qui est la dernière étape du cycle.
- Présenter les objectifs et l'agenda de la réunion. Les participants à la réunion valident ou révisent les objectifs et ou l'agenda si c'est nécessaire
- Présenter les éléments d'évaluation et outils à utiliser :
  - Niveau de résolution des problèmes identifiés : canevas d'évaluation du plan d'action
  - Niveau de réalisation des actions planifiées : canevas d'évaluation du plan d'action et plans de suivi remplis
  - Performances individuelles des acteurs clés de mise en œuvre (membres et leaders de groupes, ACS, facilitateurs...) avec les guides d'entretien individuels
- Répartir de façon consensuelle les tâches d'évaluation entre les membres : évaluation du plan d'action ; entretiens individuels pour évaluer les performances des acteurs désignés ; l'évaluation du niveau d'autonomie des groupes est faite en plénière.

b./ Déroulement de l'auto-évaluation

- Travaux de groupe : les personnes désignées font des entretiens pour évaluer les performances individuelles des acteurs clés de la mise en œuvre (leaders de groupe, facilitateurs... )
- En plénière : les personnes désignées
  - évaluent le plan d'action : réalisation des actions planifiées et de résolution des problèmes sélectionnés ;
  - Restituent résultats de l'évaluation performances
  - Évaluent le niveau d'autonomie du groupe à dérouler les activités du cycle ;

C./ Synthèse concerne les discussions sur :

- Actions qui ont été les plus efficaces et les moins efficaces ;
- Contraintes particulières rencontrées dans la mise en œuvre.
- Problèmes et besoins à adresser au 2e cycle

## A. Mesurer le niveau de résolution des problèmes et prendre une décision ?

**Exposé :** Le facilitateur décrit le canevas: il comprend 6 colonnes : les problèmes prioritaires (colonne1) , les indicateurs définis lors du plan d'action (colonne2) , le niveau actuel de l'indicateur (colonne3) , le niveau de réalisation des indicateurs ou résolution des problèmes (colonne3); les contraintes identifiés dans la mise en œuvre (colonne 5) ; les décisions pour le prochain cycle avec ce qui est considéré comme acquis , ce qui doit être réajusté ou à reconduire tel quel le problème (colonne 6)

### CANEVAS D'ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION DE GROUPE

District sanitaire de : ..... Poste de santé de ..... Site de : .....

Nom du groupe communautaire..... Noms du leader : ..... Date : ...../ ...../ .....

(1) Problèmes	(2) Indicateurs (ce qui montre que le pb résolu)	(3) Indicateur actuels	(4) Résolution problèmes		(5) Con- traintes	(6) Décisions pour prochain cycle		
			Succès	Gaps		Acquis	À réajuster / nouveau	À reconduire

Les résultats de l'analyse des indicateurs sont inscrits dans le canevas d'évaluation du plan d'action . Le leader modérateur : affiche le plan d'action et le canevas d'évaluation du plan d'action.

Le groupe prend les problèmes prioritaires un à un. Pour chaque problème prioritaire, le groupe discute du niveau de résolution du problème ou de satisfaction du besoin en se basant sur les indicateurs.

- Le groupe évalue le niveau actuel de l'indicateur et l'inscrit dans la colonne "indicateur actuel":
- Si le niveau de réalisation de l'indicateur est atteint, le problème est considéré comme résolu? il constitue un succès pour le groupe et un acquis pour la communauté. Cocher les sous colonnes "succès " et " acquis ". Le groupe peut toutefois prendre la décision de continuer les activités ou émettre des recommandations pour maintenir les acquis pour le prochain cycle,
- Si le niveau de réalisation de l'indicateur n'est pas atteint ou est partiellement atteint, le groupe identifie le gap et l'inscrit dans la sous colonne "gap" ; le groupe vérifie au niveau du plan de suivi , l'effectivité de la réalisation des activités prévues. Si les activités ont été réalisées, le groupe les inscrit dans la sous colonne "succès " . Si les activités n'ont pas été réalisées ou partiellement réalisées, le groupe les inscrit dans la sous colonne "gap" ; le groupe discute des contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du plan , vérifie si elles persistent et les inscrit dans la colonne "contraintes" ● le groupe discute des décisions à prendre pour le cycle suivant en fonction de "l'indicateur actuel " : soit c'est un acquis (parceque résolu par le groupe) , on coche la colonne 'acquis' , soit le problème/besoin est à réajuster , le groupe reformule et l'inscrit dans la sous colonne " à réajuster " soit le problème est à reconduire, le groupe l'inscrit dans la sous colonne " à reconduire"

## B Mesurer les performances des acteurs avec les entretiens ?

### 1°) Le facilitateur explique comment se font les entretiens avec les acteurs comme suit :

- Le groupe désigne des participants chargés de conduire les entretiens individuels. 8 entretiens individuels seront menés. Les personnes interrogées sont : leaders (2), membres du groupe (2), ACS (1), facilitateur (1), personnes ressources ou partenaires clés invités (2).
- Les entretiens sont faites au moyen de 6 guides: guide pour les membres des groupes communautaires; guide pour les leaders; guide pour les ACS; guide pour les agents de santé; guide pour le facilitateur; guide pour le représentant de la collectivité locale ou autre personne ressource ou partenaire clé
- Les entretiens sont menés pendant la réunion par les membres désignés (la séance est suspendue le temps nécessaire à la réalisation des entretiens). Les entretiens doivent être menés avant l'évaluation des plans d'action.
- Les entretiens sont menés à l'aide de guides d'entretien. Le guide d'entretien porte sur les points spécifiques en rapport avec les personnes interviewées. Il y'a une question adressée à toutes les personnes interviewées et qui n'est pas pondérée. Elle porte sur le niveau d'autonomie des groupes.

### 2°) Le facilitateur décrit un à un les 6 guides d'entretien qui se trouvent en annexe et fait une démonstration du remplissage de chacun des guides d'entretien.

## C Synthèse des résultats de l'évaluation en plénière

### *Le facilitateur explique ce qui suit:*

- La synthèse des résultats de l'évaluation se fait en plénière.
- Le leader du groupe utilise la fiche de synthèse des résultats de l'auto évaluation participative.
- Le leader du groupe reprend la fiche d'analyse des entretiens. Pour chaque catégorie d'enquêtés, le leader note dans la partie évaluation des performances les résultats de l'analyse des entretiens dans la partie « succès, gaps, recommandations ».
- Le leader du groupe la fiche d'évaluation du plan d'action » les résultats correspondants notés.
- Les membres du groupe valident les résultats de la synthèse.

### **Pour consolider le contenu ,synthèse de l'autoévaluation:**

*Le facilitateur demander à 1 participant de dire quand est-ce que se fait l'autoévaluation participative ; quels sont les supports utilisés pour faire l'autoévaluation ? Comment le groupe fait pour analyser les résultats des entretiens avec les acteurs. Comment le groupe fait pour analyser les résultats du plan d'action? Quelles sont les informations à reporter sur la fiche de synthèse; Qui valide la synthèse des résultats de l'évaluation. A la suite des réponses , le facilitateur complète et fait reprendre les réponses corrigées à un des participants.*

Le facilitateur décrit la fiche de synthèse des résultats de l'auto évaluation participative: la fiche de synthèse comprend 4 colonnes et 12 lignes.

- La 1ère colonne intitulée items est divisée en 2 parties:
  - une partie évaluation du PA sur 6 lignes divisée en 3 colonnes porte sur les 3 problèmes identifiés pour chacune des 2 catégories
  - une partie évaluation des performances sur 6 lignes divisée en 2 colonnes portant sur les catégories de personnes interrogées.
- La 2ème colonne sert à inscrire les succès
- La 3ème colonne sert à inscrire les gaps à combler
- La 4ème colonne sert à inscrire les recommandations pour le 2ème cycle.

#### D. Prise de décisions à l'issue de l'évaluation

Le groupe analyse l'ensemble des recommandations issues de la synthèse des résultats de l'évaluation. En fonction des résultats et de l'analyse, le groupe peut décider :

- De continuer toutes les activités avec un nouveau plan de travail,
- De continuer seulement certaines activités spécifiques avec un nouveau plan de travail,
- D'envisager un nouveau cycle....

### Session 3 : Démarche de l'auto évaluation participative par le comité de synergie

#### Comment conduire l'auto évaluation participative du plan d'action conjoint du site

**Le facilitateur demande aux participants: expliquer la démarche pour l'auto évaluation participative du comité en se basant sur l'expérience qu'ils ont déjà vécu dans leur groupes ? fait la synthèse comme suit :**

#### Synthèse

- a. Les Leaders des groupes communautaires fixent la date de la réunion préparatoire
- b. Les Leaders des groupes communautaires tiennent la réunion préparatoire selon le même format que pour la réunion préparatoire des groupes communautaires
- c. Pendant la réunion de l'auto évaluation participative, les modérateurs désignés par leurs pairs sont interviewés comme leaders communautaires. Les autres leaders sont interviewés comme membres de groupe.
- d. Les leaders des groupes communautaires évaluent le plan d'action de zone et les performances des acteurs en utilisant le même canevas et la même démarche d'auto évaluation que les groupes communautaires
- e. A la fin de la réunion d'auto évaluation le groupe des leaders peut décider:
  - De continuer toutes les activités avec un nouveau plan de travail,
  - De continuer seulement certaines activités spécifiques avec un nouveau plan de travail,

**Pour consolider le contenu :** 1./ Demander à 1 participant d'expliquer l'objet de la réunion préparatoire; 2./ d'énumérer les éléments qui seront évalués au cours de la réunion d'autoévaluation; 3./ d'énumérer le document à préparer ; 3./ Enumérer les outils à préparer 4./ ; dispositions pratiques à prendre ;

# Annexes

# Guide de discussions "Wax sa xalaat"

## 1ere partie : importance des violences basées sur le genre

**INSTRUCTIONS:** Saluer les participants chaleureusement, se présenter et laisser chacun se présenter. S'assurer qu'il n'y a pas la présence de tiers personne qui pourrait bloquer. Insister sur la libre expression des personnes et rester neutre dans l'animation. appliquer cette assertion: *"personne n'a tort ni n'a raison, nul n'est meilleur ni pire. Utiliser des métaphores ou des termes pour désigner certains termes "sensibles"* Reformuler les idées qui ne sont pas claires, encourage le consensus sur les sujets à controverse. Poser les questions suivantes

**POSER LES QUESTIONS SUIVANTES AUX PARTICIPANTS**

**BASES DE DISCUSSIONS**

### 1ere partie: Conséquences des VBG

Pour chaque problème de VBG confirmés , passer en revue les éléments d'analyse selon le canevas ci-dessous

<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Selon vous, quels sont les effets de cet acte de violence sur la santé des membres du groupe ? Celle de votre famille ou votre communauté?</li> <li>◆ Y a-t-il d'autres conséquences au niveau social sur vous, votre famille ou votre communauté?</li> <li>◆ Y a-t-il d'autres conséquences au niveau économique sur vous, votre famille ou votre communauté?</li> <li>◆ Selon vous, y a-t-il d'autres victimes de cet acte issues de votre famille ou communauté ?</li> </ul>	<p>® A l'aide du tableau portant sur les conséquences des VBG, explorer les connaissances du groupe sur les conséquences par domaine (santé social, psychologique, économique...)</p>
--	---

### 2e partie: causes et circonstances de survenue des VBG

<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Selon vous, pourquoi cet acte de violence survient-il dans le village ou quartier ?</li> <li>◆ Y a il d'autres actes de violence similaires ? Lesquelles ? Selon vous, qu'est ce qui justifie cet acte de violence sur vous, votre famille ou communauté ?</li> <li>◆ Selon vous , comment survient cet acte de violence généralement</li> <li>◆ Selon vous , qui sont généralement les auteurs ? Y a t-il d'autres auteurs de cet acte ? Pourquoi les auteurs commettent –ils cet acte? Pourquoi les auteurs commettent –ils cet acte?</li> </ul>	<p>→ A l'aide du tableau sur les causes des VBG, explorer les connaissances du groupe</p>
---	---

## Conséquences des Violences Basées sur le Genre

Catégories	Individuel	Collectif
<b>Sanitaire</b>	Traumatismes physiques : égratignures, enflures, entorses, fracture, perte de dent, d'organes (œil, oreilles, doigt...) Transmission de maladie telle que les IST/VIH Problèmes gynécologiques persistants Grossesses non désirées et ses complications Avortement clandestin et ses complications Fistules obstétricales Traumatismes sexuels, psychologiques et psychiques; Mort	Prédominance du taux d'infection du SIDA chez les femmes EGF ; Taux de mortalité maternel élevé
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Instabilité familiale ; Divorce</li> <li>◆ Abandon de famille (épouse et enfants abandonnés)</li> <li>◆ Délinquance juvénile; Suicide</li> <li>◆ Déviations sexuelles (relations entre personnes du même sexe), Stigmatisation</li> <li>◆ Rébellion. Révolte.; Crimes prison</li> </ul>	Dislocation de la Famille ; Perturbation de l'éducation des enfants ; Banalisation de l'acte de violence ; Stigmatisation des victimes de VBG ; Conflits entre familles et au sein de la population
<b>Psychologique ; affectif, émotionnel</b>	La confusion mentale/dépression, le mal-être, Agressivité ; Perte d'estime de soi Traumatismes sexuels, psychologiques et psychiques	Stigmatisation des familles
<b>Economique</b>	Déscolarisation/exclusion Perte d'emploi Prostitution	Faible niveau instruction jeunes ; difficulté à l'employabilité ; pauvreté dans les ménages

### 2 Causes et circonstances de survenue des VBG.

- Les conditions économiques défavorables (pauvreté, chômage, insécurité, drogue et alcool) ;
- Volonté d'éviter aux filles de tomber enceintes en dehors du mariage
- La vulnérabilité des femmes, des enfants, des personnes handicapées physiques ou mentales.
- L'éclatement de la cellule familiale ; • Les pires formes de travail des enfants ;
- Les pratiques traditionnelles (excision, mariage forcé, polygamie..) ; • Considérations religieuses
- Le phénomène des migrations et de l'exode rural ; • Le silence des victimes de violence, de leurs proches et de la communauté ;

### Mesures de Prévention et ou Prise en charge des VBG

1. Informations sur le circuit de prise en charge, plaidoyer, conseils, se confier à une personne de confiance, parrainage, Encadrement/ soutien
2. Dénonciation ; Prise en charge sanitaire et psychosociale (sanitaire, CDPEC, maison de justice .... )
3. Dispositions juridiques pour prendre en charge : violence conjugale (coups et blessures volontaires ou commettre tout autre acte de violence ou voie de fait à son partenaire est puni par la loi (art. 297 bis du code pénal sénégalais); La loi interdisant le mariage précoce : code de la famille, fixe âge mariage chez la fille à 16 ans; Loi interdisant le mariage forcé : considéré comme violation liberté individuelle (article 18 de la constitution) ; la loi interdisant le viol

### 3eme partie: Prévention et prise en charge des VBG

® En cas de survenue de VBG , comment les victimes ou personnes affectées sont-elles prises en charge sur le plan sanitaires ?

® où se rendent les victimes ou personnes affectées en cas d'urgence ? Comment se rendent elles aux structures de prise en charge? Comment les victimes ou personnes affectées sont prises en charge ?

® Selon vous, que faut-on faire pour améliorer la prise en charge des victimes ? Au sein du groupe ? Dans la famille ? -Dans la communauté ?

® A l'aide du circuit de prise en charge des VBG, explorer les connaissances du groupe sur ce sujet

Explorer ce qui est possible de faire pour la prévention au niveau familial et collectif

Informé sur les dispositions juridiques abus sexuel d'un enfant ? Abus d'une adulte ; violence conjugale ; Mariage forcé

Explorer avec les participants, les solutions/actions locales pertinentes, réalistes et consensuelles du groupes

**CANEVAS DU PLAN D'ACTION DE GROUPE**

District sanitaire de : ..... Poste de santé de ..... Site de : .....

Nom du groupe communautaire.....Noms du leader : .....

<b>Problème (Type de VBG )</b>	<b>(Qu'est-ce que le groupe peut faire pour essayer de résoudre le pro- blème ?)</b>	<b>Bénéficiaires: ou cibles (Pour qui le groupe va agir)</b>	<b>Quand et quel est le nombre de fois que le groupe fera l'action</b>	<b>lieu (Ou sera me- né l'action)</b>	<b>ressources (avec quelles ressources le groupe va le me- ner)</b>	<b>Responsable (qui est respon- sable)</b>	<b>Indicateurs (Qu'est-ce qui montrera que l'activité est faite ? Qu'est ce qui montre que le problème est résolu ?)</b>
<b>Problème 1</b>							
<b>Problème 2</b>							
<b>Problème 3</b>							

## CANEVAS DU SUIVI DU PLAN D'ACTION DE GROUPE

District sanitaire de : ..... Poste de santé de ..... Site de : .....

Nom du groupe communautaire.....Noms du leader : ...../ ...../ ..... Date : ...../ ...../ .....

Activités prévues	Niveau réalisation			Contraintes	Mesures correctrices prises				
	réalisé	En cours	Non réalisé		Activités	Lieu	Délais	Responsable	

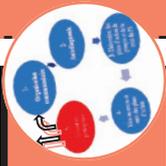
**CANEVAS DU SUIVI DU PLAN D'ACTION CONJOINT DU COMITE DE SYNERGIE**

District sanitaire de : ..... Poste de santé de ..... Site de : .....

Nom du groupe communautaire.....Noms du leader : .....Date : ...../ ...../ .....

Activités prévues	Niveau réalisation			Contraintes	Mesures correctrices prises			
	réalisé	En cours	Non réalisé		Activités	Lieu	Délais	Responsable

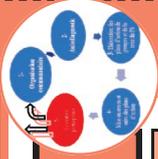
**GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES LEADERS DE GROUPES COMMUNAUTAIRES**



District ..... Poste de santé de : ..... Site de : ..... Date : .....

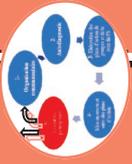
Nom du groupe:.....

Items	Réponses	(noté sur)	Note obtenue
<b>a. Gestion et Soutien de la méthodologie</b>			
1. Pouvez-vous citer les 5 étapes du Cycle de l'Action Communautaire ?		5	
2. Pouvez-vous citer les 2 grandes catégories de problèmes ciblées par le CAC-SMN ?		5	
3. Avez-vous facilité ou soutenu les sessions d'autodiagnostic? Comment?		5	
4. Avez-vous aidé à remplir des outils de mise en œuvre ? Si oui, lesquels ? Comment l'avez-vous fait ?		5	
<b>b. Capacités de mobilisation</b>			
1. Comment avez-vous soutenu la mobilisation des membres de votre groupe dans la mise en œuvre du cycle?		20	
2. Comment avez-vous soutenu la mobilisation des personnes ressources ou partenaires dans la mise en œuvre des activités planifiées par votre groupe du cycle? Les personnes que vous invitez, participent-elles aux activités ?		15	
3. Connaissez-vous les OCB de votre communauté ?		10	
4. Avez-vous déjà travaillé avec elles ? Comment ?		15	
<b>c. Relations avec le Poste de Santé</b>			
1. Pouvez-vous citer les services de Santé Reproductive offerts par le poste de santé ?		5	
2. Avez-vous déjà participé à une ou des séances de travail avec un membre du personnel clé du poste de santé ? laquelle ou lesquelles ?		5	
3. Quelles sont les activités que vous avez organisées dans le cadre de la coordination des activités de votre groupe et celles du plan d'action de zone?		5	
4. pouvez-vous citer au moins deux problèmes que rencontre le poste de santé ? les avez-vous aidé à trouver des solutions et comment ?		5	
<b>d. Niveau d'autonomie des groupes</b>			
1. Quel est, à votre avis, le niveau d'autonomie atteint par les groupes dans la mise œuvre du processus CAC SMN et des activités planifiées ?	<b>Satisfaisant</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Moyen</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Faible</b>	<input type="checkbox"/>	
2. Que peut-on faire pour améliorer le niveau d'autonomie des groupes ?			



## SCORE DU LEADER COMMUNAUTAIRE

Thèmes	Score obtenu	Pondération	Appréciation		
			Satisfaisant	Moyen	Faible
Gestion et Soutien de la Méthodologie		<b>20</b>	16 à 20	12 à 15	Moins de 12
Capacités de mobilisation		<b>60</b>	48 à 60	36 à 47	Moins de 36
Relations avec le Poste de Santé		<b>20</b>	16 à 20	12 à 15	Moins de 12
<b>Capacité globale</b>		<b>100</b>	<b>80 à 100</b>	<b>60 à 79</b>	<b>Moins de 60</b>



District..... Poste de santé: ..... Site de ..... Nom du groupe: .....

Date : ..... Evalueur:.....

Items	Réponses	(noté sur)	Note obtenue
<b>a. Connaissance des activités de l'intervention :</b>		10	
1. Connaissez-vous les objectifs du CAC-SMN?		10	
2. Connaissez-vous les problèmes ou besoins prioritaires identifiés dans le plan d'action de la zone du poste de santé? Quels sont-ils ?		10	
3. Connaissez-vous les activités prévues dans le plan d'action de zone pour adresser les problèmes prioritaires identifiés?		20	
<b>b. Appui aux leaders communautaires dans la mise en œuvre des plans d'action</b>			
1. Quelles sont les activités que vous avez réalisées pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action de la zone de poste?		20	
2. Quelles sont les activités que vous avez réalisées pour appuyer la mise en œuvre des plans d'action des groupes polarisés par votre poste ?		10	
3. Est-ce que vous organisez des réunions mensuelles d'évaluation et de planification au niveau du poste de santé ? Les groupes communautaires et les organisations communautaires de base participent-ils à ces activités ?		10	
4. Quelles sont les activités que vous avez organisé et qui impliquent les groupes communautaires et les organisations communautaires de base ?		10	
5. Est-ce que des activités des plans d'action de groupe et de zone sont inscrites dans les plans opérationnels des collectivités locales (POCL) ?		10	
<b>c. Niveau d'autonomie des groupes</b>			
1. Quel est, à votre avis, le niveau d'autonomie atteint par les groupes dans la mise œuvre du processus CAC SMN et des activités planifiées ?	Satisfaisant <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/>		
2. Que peut-on faire pour améliorer le niveau d'autonomie des groupes ?	..... .....		



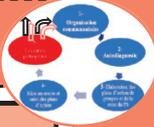
## GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES DE SANTE

District.....Poste de santé .....Site de :..... Date : .....

ITEMS	Réponses	Pondération (noté sur)	Note obtenue
<b>a. Connaissance de la méthodologie CAC-SMN</b>			
1. Pouvez-vous citer les différentes étapes du Cycle de l'Action Communautaire?		<b>5</b>	
2. Pouvez-vous citer les 6 problèmes prioritaires adressés dans votre plan d'action de groupe ?		<b>5</b>	
3. Quels types d'activités sont prévus dans le plan d'action du groupe de votre zone ?		<b>5</b>	
4. Pouvez-vous citer les services de Santé de la reproduction fournis par le poste de santé de votre zone?		<b>5</b>	
<b>b. Participation aux activités du groupe communautaire</b>			
1. A quelles sessions du CAC-SMN avez-vous participé?		<b>15</b>	
2. Quelles sont les activités clés que vous avez appuyées dans le cadre du déroulement des sessions		<b>15</b>	
3. Avez-vous été sollicité par les facilitateurs dans le cadre de la mise en œuvre des activités de CAC-		<b>15</b>	
4. Avez-vous travaillé avec le personnel clé du poste de santé dans le cadre de la mise en œuvre des activités de CAC-SMN ? Quelles activités avez-vous réalisé avec ce personnel clé?		<b>20</b>	
5. Avez-vous travaillé avec des OCB dans le cadre de la mise en œuvre des activités de CAC-SMN ? Quelles		<b>15</b>	
<b>c. Niveau d'autonomie des groupes</b>			
1. Quel est, à votre avis, le niveau d'autonomie atteint par les groupes dans la mise œuvre du processus CAC SMN et des activités planifiées ?	<b>Satisfaisant</b> <input type="checkbox"/>		
	<b>Moyen</b> <input type="checkbox"/>		
	<b>Faible</b> <input type="checkbox"/>		
2. Que peut-on faire pour améliorer le niveau d'autonomie des groupes ?			

### SCORE DE L'ACTEUR COMMUNAUTAIRE DE SANTÉ

Thèmes	Score obtenu	Pondération	Appréciation		
			Satisfaisant	Moyen	Faible
Connaissance de la Méthodologie CAC-SMN		<b>20</b>	16 à 20	12 à 15	Moins de 12
Participation active aux activités du groupe commu-		<b>80</b>	64 à 80	48 à 63	Moins de 48
<b>Capacité globale</b>			<b>80 à 100</b>	<b>60 à 79</b>	<b>Moins de 60</b>

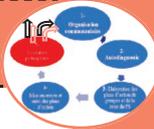


**GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES FACILITATEURS**

District.....Poste de santé : .....Site de : .....Date : ...

Items	Réponses	Note sur	Note obtenue
<b>a. Gestion de la méthodologie</b>			
1. Quels sont les principes clés de la méthodologie CAC-SMN ?		<b>10</b>	
2. Quels sont les justificatifs de l'intervention CAC-SMN ?		<b>10</b>	
3. Quelles sont les activités clés que vous avez réalisé dans le cadre de la formation des leaders		<b>10</b>	
4. Quelles sont les activités clés que vous avez réalisé dans le cadre de l'encadrement des leaders et		<b>10</b>	
5. Quelles actions concrètes avez-vous mené dans le cadre du respect du principe de la neutralité et de la		<b>15</b>	
<b>b. Appui aux leaders de groupe</b>			
1. Quelles sont les activités que vous avez mené pour aider les leaders à établir des partenariats		<b>10</b>	
2. Quelles sont les activités que vous avez mené pour renforcer les capacités des leaders dans l'animation des réunions ? Soutenez-vous les groupes communautaires ou les invitez-vous à planifier des activités ? Participez –vous aux réunions des groupes ?		<b>15</b>	
3. Quelles sont les activités que vous avez mené pour renforcer les capacités des leaders dans l'utilisation des outils de mise en œuvre du CAC-SMN?		<b>10</b>	
4. Combien de groupes communautaires avez-vous encadré dans la mise en œuvre du premier Cycle de l'Action? Combien de groupes ont achevé leur cycle ?		<b>10</b>	
<b>c. Niveau d'autonomie des groupes</b>			
1. Quel est, à votre avis, le niveau d'autonomie atteint par les groupes dans la mise œuvre du processus CAC SMN et des activités planifiées ?	Satisfaisant <input type="checkbox"/>		
	Moyen <input type="checkbox"/>		
	Faible <input type="checkbox"/>		
2. Que peut-on faire pour améliorer le niveau d'autonomie des groupes ?			
<b>SCORE DU FA</b>			

Thèmes	Score obtenu	Pondération	Appréciation		
			Satisfaisant	Moyen	Faible
Gestion de la méthodologie		<b>55</b>	44 à 55	33 à 43	Moins de 33
Appui aux leaders de groupe		<b>45</b>	36 à 45	27 à 35	Moins de 27
<b>Capacité globale</b>		<b>100</b>	<b>80 à 100</b>	<b>60 à 79</b>	<b>Moins de 60</b>



## GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE LOCALE

District.....Poste de santé .....Site de :.....Date : .....

Items	Réponses	Noté sur	Note obtenue
<b>a. Connaissance de la méthodologie CAC-SMN</b>			
1. Quels sont les objectifs de l'intervention CAC-SMN?		<b>10</b>	
2. Pouvez-vous citer 2 problèmes prioritaires de SMN identifiés par les groupes communautaires de votre col-		<b>10</b>	
3. Pouvez-vous citer 3 activités mises en œuvre par les groupes communautaires de votre collectivité locale ?		<b>10</b>	
<b>b. Participation active et soutien a la méthodologie</b>			
1. Avez-vous participé à des activités de CAC-SMN menées par des groupes communautaires? Lesquels et comment ?		<b>15</b>	
2. Avez-vous apporté un support ou un soutien quelconque à une activité de CAC-SMN ? quel type de support ou		<b>20</b>	
3. Avez-vous participé à des réunions communautaires organisées dans le cadre de la mise en œuvre de CAC-		<b>10</b>	
4. Avez-vous participé à des activités organisées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la zone		<b>15</b>	
5. Existe-t-il des activités du plan d'action CAC-SMN qui sont inscrites dans le POCL? lesquelles ?		<b>10</b>	
<b>c. Niveau d'autonomie des groupes</b>			
1. Quel est, à votre avis, le niveau d'autonomie atteint par les groupes dans la mise œuvre du processus CAC SMN et des activités planifiées ?	<b>Satisfaisant</b> <input type="checkbox"/>		
	<b>Moyen</b> <input type="checkbox"/>		
	<b>Faible</b> <input type="checkbox"/>		
2. Que peut-on faire pour améliorer le niveau d'autonomie des groupes ?			

### SCORE DU REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE LOCALE

Thèmes	Score obtenu	Pondération	Appréciation		
			Satisfaisant	Moyen	Faible
Connaissance de la méthodologie CAC-SMN		30	21 à 30	16 à 20	Moins de 16
Participation active et soutien à la méthodologie		70	59 à 70	44 à 58	Moins de 44
<b>Capacité globale</b>		<b>100</b>	<b>80 à 100</b>	<b>60 à 79</b>	<b>Moins de 60</b>

**.FICHE DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'AUTO ÉVALUATION PARTICIPATIVE**

Items	Succès	Gaps à combler	Recommandations pour le 2 <sup>e</sup> cycle
<b>Evaluation du Plan d'action</b>	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
<b>Evaluation des Performances</b>	Leaders communautaires		
	Membres des groupes communautaires		
	ACS		
	Partenaires/ personnes res-		
	Agents de santé		
Facilitateurs			







